



AITA/IATA asbl

Livre de 39^e l'Assemblée Générale

24 Juin 2023 Debrecen, Hongrie

Sommaire

Programme : 39 ^e me Assemblée générale de l'AITA/IATA asbl, Forum et réunions régionales....	2
Ordre du jour final de la 39 ^e me Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl	3
Association Internationale du Théâtre Amateur Statuts	4
Procès-verbal de la 38e Assemblée générale de l'AITA/IATA asbl, 23 juillet 2022 par Zoom	9
Membres actuels de l'AITA/IATA asbl	15
Nouvelles demandes d'adhésion à accepter par l'Assemblée générale :.....	15
AITA/IATA asbl Council 2022 - 2023	16
Rapport d'activité du Conseil 2022 – 2023	16
Appel à candidatures : 39 ^e Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl.....	27
Candidature au poste de Conseiller Déclaration d'intention de Carlos Taberneiro	29
Candidature au poste de Conseiller Déclaration d'intention de Stephen Tobias.....	30
Candidature au poste de Conseiller Déclaration d'intention de Kelli McLoud-Schingen.....	31
Candidature au poste de Conseiller Déclaration d'intention de Heidi Troi.....	32
CEC - Rapport de la CEC août 2021 - juin 2023	33
NEATA – Rapport de l'Alliance nord-européenne du théâtre amateur 2022 - 2023.....	35
AITA/IATA asbl Finance 2022-2023.....	36
AITA/IATA asbl Revenus et dépenses 1er Avril 2022 - 31 mars 2023	37
L'état de l'équilibre au 31 Mars 2023	38
Rapport des Commissaires aux comptes 1 avril 2022 - 31 mars 2023	39
Proposition de révision par le Conseil du budget de l'AITA/IATA asbl 1er avril 2023 - 31 mars 2024.....	40

Programme : 39ème Assemblée générale de l'AITA/IATA asbl, Forum et réunions régionales

Vendredi 23 juin 2023 : Théâtre Csokonai Fórum - Bar

09 :00 Réunion régionale de la CEC

10 :45 Pause

12 :00 Fin de la réunion régionale de la CEC

Vendredi 23 juin 2023 : Théâtre Csokonai Fórum - Salle de ballet

09 :00 Réunion régionale NEATA

10 :45 Pause

12 :00 Fin de la réunion régionale de NEATA

Vendredi 23 juin 2023 : Théâtre Csokonai Fórum - Salle Orfeum

14 :00 Forum ouvert

15 :30 Pause

17 :00 Fin du forum ouvert

Samedi 24 juin 2023 - Assemblée générale : Université de Debrecen, 1er étage - Salle des cérémonies

09 :30 Accueil formel des délégués

09 :45 Poursuite de l'Assemblée générale

12 :00 Déjeuner léger

14 :00 Poursuite de l'Assemblée générale

15 :30 Pause

15 :45 Suite de l'Assemblée générale

17 :00 Fin de l'Assemblée générale

Ordre du jour final de la 39^{ème} Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl

Samedi 24 juin 2023

1. Ouverture officielle de la 39^{ème} Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl - discours du Président de l'AITA/IATA Aled Rhys-Jones et Róbert Keményfi, doyen de la faculté des sciences humaines de l'université de Debrecen.
2. Introduction et bienvenue du président de l'AITA/IATA asbl, Aled Rhys-Jones.
3. Nomination du Président de la 39^{ème} Assemblée Générale Vote de l'AG
4. Appel nominal de tous les membres présents (Debrecen et en ligne)
 - a. Confirmation des droits de vote
 - b. Notification des procurations
5. Accepter l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Vote de l'AG
6. Nomination des scrutateurs et nomination du comité de rédaction Vote de l'AG
7. Proposition du Conseil de mettre fin au mandat de la Conseillère Anna-Karin Waldemarson Vote de l'AG
8. Approbation des nouveaux membres (centre national et associés) 2022 – 2023 Vote de l'AG
9. Appel à questions écrites aux candidats à l'élection au Conseil
10. Approbation du procès-verbal de la 38^{ème} Assemblée générale en ligne par Zoom 23 juillet 2022 Vote de l'AG
11. Révision de l'AITA/IATA asbl 2022 - 2023
 - a. Examen du Conseil par le Président Aled Rhys-Jones Vote de l'AG
12. Examen des finances 2022 - 2023
 - a. Examen des finances et approbation du rapport financier par la trésorière Vote de l'AG
 - b. Décharge aux conseillers Vote de l'AG

Déjeuner léger

13. Préparation des élections
 - a. Déclarations d'intention des candidats
 - i. Conseiller 1 Stephen Tobias
 - ii. Conseiller 2 Carlos Taberneiro
 - iii. Conseiller 3 Kelli McLoud-Schingen
 - iv. Conseiller 4 Heidi Troi
 - b. Vote des élections de l'AG

L'Assemblée générale fait une courte pause pendant que les membres du Conseil nouvellement élus prennent place.

14. Plans futurs de l'AITA/IATA par le Président Aled Rhys-Jones
15. Autres propositions soumises à la considération de l'Assemblée Générale Vote de l'AG
16. Budget 2023 - 2024
 - a. Proposition de budget Vote de l'AG
17. Rapport sur le PAT Toyama 2022
18. 25^e Congrès sur le théâtre dans l'éducation 22-27 mars 2024
19. Lieu d'accueil de la 40^e AG en 2024
20. Festival mondial du théâtre pour enfants de Lingen 2025
21. Notification du lieu d'accueil de la 41^e AG en 2025 (Monaco).
22. Questions diverses
23. Clôture de la 39^{ème} Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl

Association Internationale du Théâtre Amateur Statuts

I. NOM, ENREGISTREMENT, BUT ET DUREE

Article 1

L'association prend la dénomination "Association Internationale du Théâtre Amateur - International Amateur Theatre Association - Asociación Internacional del Teatro Amateur", elle est désignée par le sigle "AITA/IATA asbl", par après nommée "l'Association".

Article 2

L'Association est constituée comme une organisation sans but lucratif, selon le Code belge des sociétés et des associations du 23 mars 2019, publié au Moniteur belge le 4 avril 2019 (ci-après dénommé le « CSA belge »).

Le siège social de l'Association est établi en Belgique, Région bruxelloise.

L'Association est enregistrée sous le numéro 0863.683.050

Article 3

L'Association est constituée en vue de :

- a) propager et défendre l'art dramatique par tous les groupements théâtraux du monde, sans rémunération des buts artistiques et culturelles ;
- b) promouvoir par des contacts et des rapports internationaux permanents les points communs d'activités de ses membres ;
- c) coordonner les actions de ses membres dans leurs missions de développement de la personne humaine et d'éducation par le théâtre ;
- d) faciliter les échanges internationaux entre tous les groupements de théâtre amateur.

Pour atteindre ces buts, l'Association emploiera les moyens suivants :

- a) organisation et participation à l'organisation de congrès internationaux, conférences, séminaires, festivals, cours, expositions et toutes autres activités ;
- b) publication ou aide à la publication et à la diffusion de livres, revues et pièces de théâtre ;
- c) entretien d'un ou plusieurs centres de soutien, de documentation ou d'étude sur le théâtre amateur ;
- d) coopération avec d'autres organisations internationales poursuivant les mêmes buts dans le domaine du théâtre ou, plus généralement, de la culture.
- e) L'Association peut prendre ou soutenir toute initiative et organiser toute activité contribuant ou pouvant contribuer à ses objectifs.

Article 4

L'Association a été constituée pour une durée illimitée.

II. MEMBRES

Article 5

Le nombre de membres de l'Association n'est pas limité Son minimum est fixé à deux (2) membres.

Article 6

L'Assemblée Générale de l'Association est composée des Membres.

Les admissions des Membres sont décidées par l'Assemblée Générale de l'Association (par après référencée par AG) sur proposition du Conseil. Le Conseil peut accepter, à titre provisoire, l'admission de nouveaux membres. Cette admission devra être confirmée par l'AG la plus proche.

L'organisation accepte 2 (deux) catégories de Membres :

- **Un Membre - Centre National** est une organisation ou une fédération d'organisations qui sont des réseaux, des concentrateurs d'activités, locaux et mondiaux, travaillant de manière proactive dans le domaine du théâtre amateur et/ou représentant l'activité du théâtre amateur sur une base nationale, où « national » signifie une nation, un territoire autonome ou des territoires autonomes.

Les Membres - Centres Nationaux sont ci-après dénommés « **Centres Nationaux** ».

- **Un Membre Associé** est une organisation, une fédération d'organisations ou une personne ayant un intérêt et/ou une activité dans le domaine du théâtre amateur.
- Les **Membres Associés** sont ci-après dénommés « **Associés** ».

Article 7

Chaque année, les Membres devront s'acquitter du paiement de la cotisation correspondante à leur catégorie d'adhésion, dont le montant est fixé par l'AG. Le montant maximum de cette cotisation est de cinq milles (5.000) euros.

Le non-paiement par un Membre de la cotisation entraînera automatiquement la démission de fait dudit Membre.

III. ASSEMBLEE GENERALE

Article 8

Un **Centre National** qui est à jour de sa cotisation dispose de six (6) voix dans l'Assemblée Générale. Ces votes doivent être exprimés en un bloc de six (6) votes.

Un **Associé** à jour de ses cotisations a droit à un (1) vote à l'AG.

Un **Membre** peut déléguer son vote en donnant procuration à un autre Membre. Un Membre ne peut être porteur d'une seule procuration.

Une personne physique ne peut agir au nom d'un maximum de deux (2) Membres.

Article 9

Les Membres démissionnaires, radiés, suspendus ou exclus, ainsi que leurs héritiers ou ayants droit d'un Membre décédé, n'ont aucun droit sur le fonds social de l'Association. Ils ne peuvent réclamer ou requérir ni relevé, ni reddition de compte, ni inventaire. Ils ne peuvent non plus faire apposer des scellés ni procéder à une saisie conservatoire.

Article 10

L'AG détient le pouvoir législatif au sein de l'Association. Les pouvoirs qui sont exclusivement réservés à l'AG selon le CSA belge sont les suivants :

- a) la modification des Statuts ;
- b) la nomination et la révocation des Conseillers et du Président de l'Association ;
- c) l'octroi de la décharge en faveur des Conseillers au vue de leurs obligations comme Conseillers de l'Association ;
- d) l'approbation du budget et des comptes de l'Association ;
- e) la dissolution de l'Association et la destination des fonds nets de l'Association après dissolution volontaire ;
- f) l'exclusion des Membres de l'Association ;
- g) la transformation de l'Association en société à finalité sociale ;
- h) tous les cas où les Statuts l'exigent.

En plus des pouvoirs mentionnés ci-dessus, l'AG a le pouvoir de nommer une ou des personne(s) indépendante(s), qui ne peuvent pas être des Conseillers, en tant que "tierce partie" aux fins d'examen des comptes.

Article 11

L'AG est présidée par le Président de l'Association ou par un autre président nommé par l'AG en début de séance.

Article 12

L'AG est convoquée par le Président de l'Association, au nom du Conseil ou quand un cinquième (1/5) des Membres de l'Association le demande au Conseil, par tout moyen de communication approuvé par le Conseil. Dans les deux cas précédents, la convocation doit intervenir au moins huit (8) semaines avant l'AG. Cette convocation doit inclure un projet d'ordre du jour de l'AG.

Toute proposition signée par au moins un vingtième (1/20) des Membres de l'Association est portée à l'ordre du jour de l'AG. Une telle proposition doit parvenir au Secrétariat au moins quatre (4) semaines avant l'AG. L'ordre du jour définitif de l'AG, contenant toutes les propositions des Membres de l'Association et tous les documents y afférant, sera communiqué aux Membres de l'Association au plus tard quinze (15) jours avant l'AG.

L'AG peut seulement statuer sur des questions qui sont à l'ordre du jour.

Article 13

1. Validité de la composition de l'AG

Quel que soit le nombre de Membres présents ou représentés, l'AG est **valablement constituée** sauf pour les décisions relatives à :

- a) L'exclusion d'un Membre ;
- b) la modification des Statuts ;
- b) la modification qui porte sur les buts de l'Association ;
- c) la dissolution de l'Association.

Les décisions relatives à l'exclusion d'un Membre, la modification des Statuts, la modification des buts de l'association, et à la dissolution de l'Association requièrent la présence ou la représentation d'au moins deux tiers (2/3) des Membres de l'Association.

Si, en conformité avec le CSA belge, les critères de validité de composition mentionnés ci-dessus ne sont pas remplis, une seconde AG peut être convoquée quel que soit le nombre de Membres présents ou représentés. Cette seconde AG ne peut être tenue moins de quinze (15) jours après la première AG.

2 Décisions de l'AG

Toutes les **décisions** sont prises à une simple majorité de voix (cinquante pour cent (50%) plus une (1)) des Membres présents ou représentés à l'AG, à l'exception de celles qui sont prises en conformité avec le CSA belge pour les décisions relatives à :

- a) l'exclusion des Membres ;
- b) la modification des Statuts ;
- c) la modification qui porte sur les buts de l'Association ;
- d) la dissolution de l'Association.

Les décisions relatives à l'exclusion d'un Membre, autant que celles relatives à la modification des Statuts, exigent une majorité de deux tiers (2/3) des voix des Membres présents ou représentés.

Les Associés n'ont pas le droit de vote en ce qui concerne la décision d'expulsion d'un Centre National.

Les décisions relatives à la modification des Statuts concernant les buts de l'Association, ainsi que celles relatives à la dissolution de l'Association, sont prises à une majorité de quatre cinquièmes (4/5) des voix des Membres présents ou représentés.

3. Voter à l'AG

Les procédures et/ou systèmes de vote dans l'AG sont décidés par le Conseil. Le vote peut être manuel, postal, électronique ou numérique ou par tout moyen que le Conseil juge approprié.

Les abstentions et/ou les votes nuls ne sont pas pris en compte lors du décompte des voix et/ou lors de la définition des majorités, ni au numérateur ni au dénominateur.

L'AG ne peut voter que sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

IV. CONSEIL, COMITES ET RESAUX

Article 14

L'AG délègue l'administration et la gestion quotidienne de l'Association au Conseil.

L'AG nommera au travers d'un processus électoral un (1) Président et un maximum de huit (8) Conseillers.

Les Conseillers et le Président forment conjointement le Conseil. Leur mandat (le Mandat) n'est pas rémunéré par l'Association.

Le Conseil a l'autorité de nommer ou exclure parmi ses Conseillers des responsables (les Responsables) appropriés tels que Trésorier, Secrétaire, ou n'importe quelle fonction que le Conseil jugera nécessaire.

Les Responsables peuvent démissionner ou être exclus de leurs fonctions assignées sans effet sur leur Mandat.

Le Président et les Conseillers de l'Association sont des personnes physiques.

Article 15

La durée des Mandats du Président de l'Association et des Conseillers est de quatre (4) ans.

Un individu peut effectuer un maximum des trois (3) Mandats consécutifs au Conseil dont un maximum de deux (2) Mandats consécutifs comme Conseiller ou un maximum de deux (2) Mandats consécutifs comme Président.

En cas de circonstances exceptionnelles, l'AG peut prolonger le Mandat du Président, d'un ou de plusieurs Conseillers pour une période définie par l'AG. Cette décision requiert une majorité des deux tiers (2/3) des Membres présents ou représentés à l'AG.

Le Mandat d'un Conseiller et/ou d'un Président cesse :

- a) à la fin de son Mandat ;
- b) si l'AG décide de mettre fin au Mandat. Cette décision requiert une simple majorité à l'AG ;
- c) à réception d'une lettre de démission (par courrier postal ou électronique, ou toute forme de texte écrit) au Conseil.

Si un Conseiller (ainsi que le Président) ne peut achever son Mandat, quelle que soit la cause, son Mandat compte pour un Mandat complet.

Si un poste au Conseil devient vacant, en raison du décès, de l'incapacité ou de la démission d'un Conseiller, le Conseil peut provisoirement le remplacer jusqu'à l'AG suivante. La personne nommée fonctionnera comme un Conseiller sans droit de vote.

Article 16

Le Conseil est convoqué par le Président de l'Association, par tout moyen que le Conseil considère approprié, au moins deux fois entre deux AG. Le Conseil est valablement constitué si 5 Conseillers sur 9 sont présents ou dûment représentés.

Le Conseil a le pouvoir de définir le format d'organisation de ses réunions, physiques ou digitales, ainsi que les procédures et/ou systèmes de vote pendant les réunions du Conseil. Le vote peut être manuel, postal, électronique ou digital, ou par tout moyen que le Conseil juge approprié.

Un Conseiller peut déléguer son vote en donnant procuration à un autre Conseiller. Un Conseiller ne peut être porteur d'une procuration seule.

Article 17

Le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion quotidienne de l'Association.

A moins qu'un pouvoir ne soit, par le CSA belge sur les associations sans but lucratif ou par ces Statuts, explicitement déclaré comme appartenant à l'AG, tous les pouvoirs sont considérés être sous l'autorité du Conseil.

Le Conseil peut nommer un(e) contractuel(le) et déterminer ses fonctions et sa rémunération.

Le Conseil a le pouvoir de déléguer la gestion quotidienne de l'Association ainsi que la signature à un(e) contractuel(le).

Article 18

a) Relations externes

Le Conseil peut établir ou terminer toute relation opérationnelle, à tout moment, avec toute partie appropriée, personne physique, association de fait ou entité légale, dans l'intérêt de l'Association. Ces partenariats opérationnels sont appelés **Réseaux**.

b) Relations internes

Le Conseil peut établir ou supprimer, au sein de l'Association, un ou plusieurs **Comités**, éventuellement présidé(s) par un coordinateur ou une équipe coordinatrice. Le cas échéant, le Conseil approuvera un Règlement Intérieur de ce(s) Comité(s).

Le Conseil nomme les membres et le coordinateur de chaque Comité. Le Conseil peut terminer la nomination d'un coordinateur ou d'un membre d'un Comité, à n'importe quel moment.

V. LANGUES

Article 19

Les langues qui sont employées dans les affaires officielles menées par l'Association sont le français, l'anglais et l'espagnol. En cas de difficultés d'interprétation des Statuts et/ou des documents officiels de l'Association, le français fera foi.

Le Conseil doit s'assurer que les compétences suffisantes doivent être réunies au sein du Conseil afin de garantir que les questions linguistiques et culturelles soient correctement abordées.

VI. DIVERS

Article 20

L'Association est représentée dans les accords juridiques, y compris ceux où un fonctionnaire ou un représentant de la loi interviennent, et dans des actions en justice soit par le Président de l'Association, soit par deux Conseillers.

Article 21

L'année comptable est fixée du 1er avril au 31 mars.

Article 22

En cas de dissolution volontaire de l'Association, l'AG nomme deux (2) liquidateurs et définit leurs pouvoirs.

Article 23

En cas de dissolution volontaire ou judiciaire de l'Association, à quel que moment et pour quelle que cause que ce soit, l'actif net de l'Association sera affecté à une association impliquée dans un domaine similaire et ayant des buts semblables à l'Association, en accord avec l'AG.

Un tel accord est pris à une simple majorité de voix (cinquante pour cent (50%) plus un (+1)) des Membres présents ou représentés.

Article 24

Toutes les décisions de l'AG et du Conseil sont enregistrées sous forme de minutes et signées par le Président de l'Association. L'enregistrement des minutes est conservé au siège social où tous les Membres et les tierces parties peuvent les consulter.

Article 25

Tout ce qui n'est pas explicitement déclaré dans ces Statuts est défini par la Loi Belge, en particulier le CSA belge.

Fait à Monaco, le 21 août 2021

Signé Béatrice CELLARIO, Président

Procès-verbal de la 38e Assemblée générale de l'AITA/IATA asbl, 23 juillet 2022 par Zoom

1. Ouverture officielle et bienvenue à la 38ème Assemblée Générale – Le Président de l'AITA/IATA, Aled Rhys-Jones, a déclaré ouverte la 38ème Assemblée Générale (AG) de l'AITA/IATA. Il a souhaité la bienvenue aux délégués au Zoom et a noté à quel point le temps s'était écoulé depuis l'AG de Monaco.

2. Nomination du Président de la 38e Assemblée générale – Le Conseil a proposé Dirk De Corte et, comme il n'y a pas eu d'objection, il a été nommé.

a. Le président a ouvert les débats en remerciant les délégués et a décrit les dispositions pour le zoom. Les délégués ont convenu que la réunion pourrait être enregistrée, et il a demandé à tous les délégués de couper leur microphone.

3. Appel nominal des membres représentés – Dirk De Corte confirme que **18** membres de centres nationaux et **15** membres associés ont renvoyé leur formulaire de nomination. Deux Centres Nationaux et un Associé avaient demandé une procuration et une personne représenterait à la fois leur Centre National et leur Membre Associé. Il y avait sept observateurs de Hongrie, de Flandre (SGT), du Bangladesh et de la Fédération de Russie et trois d'Espagne.

a. Le président de séance a confirmé que l'AG était légalement constituée et que les délégués avaient correctement reçu les documents de l'AG. Les délégués des **20** membres suivants (centres nationaux) avaient le droit de vote :

Bangladesh – 6 voix ; Danemark – 6 voix ; Estonie – 6 voix ; Finlande – 6 voix ; Flandre (SGT) – 6 voix ; France – 6 voix ; Allemagne (BAG & BDAT) – 6 voix ; Grande-Bretagne (SGT) – 6 voix ; Hongrie – 6 voix ; Islande – 6 voix (par procuration à la Finlande) ; Israël – 6 voix ; Italie – 6 voix ; Japon – 6 voix (par procuration à Monaco) ; Lettonie – 6 voix ; Lituanie – 6 voix ; Monaco – 6 voix ; Macédoine du Nord – 6 voix ; Slovénie – 6 voix, Espagne – 6 voix ; Suède – 6 voix. Un total de 18 NC présents représentant 20 NC qui donne 120 votes.

Les **13** membres associés suivants se sont inscrits pour voter et ont activement participé au processus de vote :

Autriche (Salzburger Amateurtatervverband) – 1 voix ; République Centrafricaine (FCAT - Fédération Centrafricaine de Théâtre) – 1 voix ; Danemark – (Villy Dall) – 1 voix ; Flandre (SGT) (de WAANzin) – 1 voix ; Flandre (SGT) (Jozef Simonskring VZW, Staltheater) – 1 voix ; France (Théâtre de la Roële) – 1 voix ; Grande-Bretagne (The Questors Theatre) – 1 voix ; Grande-Bretagne (Unknown Theatre Company) – 1 voix ; Irlande (Mary Pears) – 1 voix ; Portugal (Teatro De Balugas) – 1 voix ; Slovénie (Pionirski dom) – 1 voix (par procuration à Slovénie NC) ; Espagne ('Federació de Teatre Amateur de la Comunitat Valenciana) – 1 voix ; États-Unis (Frank Peot) – 1 voix. Un total de **13** voix.

b. Dirk a décrit la méthode de vote par Zoom. D'abord les Centres Nationaux voteraient, puis les deux NC porteurs d'une procuration voteraient et ensuite, les Associés voteraient. Il a expliqué que la salle principale de Zoom, dans laquelle tous les participants étaient placés, serait la salle de

vote. Ceux qui **ne votent** pas seraient placés dans une salle de sous-commission afin que seuls ceux de la salle principale puissent voter. Un sondage test réussi a eu lieu.

c. Les membres du Conseil ont été présentés aux délégués, à l'exception de Frank Katoola qui rencontrait des problèmes de Wi-Fi, et il a été noté que des observateurs étaient également présents.

4. Adopter l'ordre du jour de l'Assemblée générale (AG)

L'ordre du jour de l'AG a été approuvé à main levée

5. Acceptation de nouveaux membres (centres nationaux et associés) - Dirk De Corte a expliqué qu'en vertu de la Constitution, tous les membres (centres nationaux et associés) proposés par le Conseil pour devenir membre de l'AITA/IATA devaient être approuvés par l'AG. Les quatre nouveaux membres sont listés dans le livre du forum à la page 22. Dirk demande aux délégués de voter sur chaque organisation individuellement. Le résultat du vote est détaillé ci-dessous.

a. Accepter Federació De Grups Amateurs De Catalunya en tant que membre du centre national (SGT) de l'AITA/IATA asbl.

À l'aide du sondage en ligne, la Federació De Grups Amateurs De Catalunya a été approuvée à l'unanimité en tant que membre du centre national

b. Accepter Teatroff Drama en tant que membre associé de l'AITA/IATA asbl.

À l'aide du sondage en ligne, Teatroff Drama a été approuvé à l'unanimité en tant que membre associé

c. Accepter Boram Lee en tant que membre associé de l'AITA/IATA asbl.

À l'aide du sondage en ligne, Boram Lee a été approuvé à l'unanimité en tant que membre associé

d. Accepter Towarzystwo Teatralne im. Jędrzeja Cierniaka en tant que membre associé de l'AITA/IATA asbl

À l'aide du sondage en ligne, Towarzystwo Teatralne im. Jędrzeja Cierniaka a été approuvée à l'unanimité en tant que membre associé

e. Suite à l'acceptation de Teatroff Drama, Australie en tant que membre associé (1 vote) et parce qu'ils étaient présents en ligne, Dirk De Corte a confirmé que le nombre total de votes disponibles était de **134** (20 NC avec 6 votes chacun = 120 plus 14 membres associés avec 1 vote chacun = 14).

6. Approbation du procès-verbal de la 37e Assemblée générale (AG), Monaco – Dirk De Cote a noté que le procès-verbal de la 37e AG figurait dans le Forum Book en ligne. Il n'y a pas eu de questions et les délégués ont été invités à approuver le procès-verbal à main levée.

Le procès-verbal de la 37e Assemblée générale (AG) a été approuvé à main levée.

7. Avis AITA/IATA asbl 2021 – 2022

a. *Examen du Conseil par le président Aled Rhys-Jones* – Dirk De Corte a noté que le rapport du Conseil figurait à la page 19 du livre du forum et a invité le président Aled Rhys-Jones à prendre la parole. Le Président Aled Rhys-Jones a noté que ce 70e anniversaire de l'AITA/IATA était une occasion historique car c'était la première fois que les Associés pouvaient voter dans une AG, et il a souhaité la bienvenue à tous les Associés et Centres Nationaux à l'AG.

b. L'année dernière à Monaco, nous espérions tous que le COVID serait désormais terminé, puis sont venus les plans d'Omicron et du Conseil pour une réunion en face à face pour constituer une équipe et discuter de la stratégie et de la planification. Nous avons enfin pu nous rencontrer en personne à Nancy, en France, en tant qu'invités du conseiller Patrick Schoenstein et du Théâtre de la Roële dont l'hospitalité a été généreuse et exceptionnelle. Le Conseil accueille les offres d'accueillir une réunion du Conseil et si un membre de l'AITA souhaite accueillir une réunion du Conseil d'une journée et demie, veuillez contacter le Secrétariat.

c. Mon objectif affiché à Monaco était de mettre en place trois groupes de travail : CYTheatre, dédié à l'Enfance et à la Jeunesse ; capacités numériques ; et Finances. Ces groupes se sont réunis régulièrement en ligne et leurs travaux sont détaillés dans le rapport du Conseil, mais je voudrais souligner quelques points. Le groupe CYTheatre travaille sur une conférence en ligne qui se tiendra le 5 novembre et ils seront assistés par Edith Coen, une étudiante en Master de l'Université d'Anvers qui effectue un stage de trois mois avec l'AITA/IATA, et nous remercions Dirk De Corte pour avoir facilité cela. Elle entreprendra également des recherches de base sur l'avenir des festivals pour enfants et jeunes après la COVID ; leur impact environnemental ; et comment organiser des événements responsables. Elle contactera plusieurs d'entre vous au sujet de cette recherche et elle présentera ses conclusions lors de la conférence. L'événement s'appelle Rideau levé! Les enfants sont de retour ! et sera en partie financé par le Goethe Institute, Allemagne.

d. Nous avons célébré la Journée mondiale du théâtre le 27 mars en lançant notre nouveau site Web, dont le développement est en cours. Le groupe Digital Capabilities étudie la possibilité de créer une plate-forme de membres sur le site. Le groupe des finances a cherché de nouvelles façons de collecter des fonds pour l'AITA/IATA et les discussions à Nancy ont généré de nombreuses nouvelles idées.

e. Les nouvelles variantes COVID continuent de causer des problèmes et certains pays ont mis en place des exigences de visa difficiles. Mais le théâtre amateur commence à faire face à ces nouveaux obstacles et les festivals commencent à voir le jour. J'ai assisté au Festival Lingua au Portugal en juin organisé par notre membre associé Teatro de Balugas. Ce nouveau festival a exploré le rôle des langues minoritaires à travers le théâtre amateur avec une participation internationale. Ces langues étaient : le sassarese de Sardaigne ; l'Estrémadure d'Espagne ; et Mirandais du Portugal. J'ai été très impressionné par la qualité et l'organisation du festival et le prochain aura lieu dans deux ans. Je prévois également d'assister au Festival FITAG à Gérone et au Festival Martin en Slovaquie.

f. La planification prospective se poursuit pour le Festival AITA/IATA 2023 et l'AG à Debrecen du 19 au 25 juin. J'ai visité Debrecen plus tôt cette année et vous en entendrez plus un peu plus tard dans la journée.

g. Je suis heureux d'annoncer que le nouveau Conseil fonctionne bien et que la dynamique au sein de l'équipe est positive et collaborative et, bien qu'il y ait beaucoup à faire, nous allons de l'avant. L'éthique de l'AITA/IATA est d'être inclusif, et l'unité est notre mot d'ordre et notre message de compréhension et d'éducation à travers le théâtre amateur est aussi important aujourd'hui qu'il y a 70 ans quand, en 1952, un groupe de rêveurs passionnés de théâtre a amené l'AITA/IATA dans l'existence. Joyeux 70e anniversaire à l'AITA/IATA.

h. Il n'y a pas eu de questions et les délégués ont été invités à voter sur l'examen du Conseil à main levée.

L'examen du Conseil a été approuvé à main levée.

8. Revue financière 2021 - 2022, trésorière Anna-Karin Waldemarson - Anna-Karin a d'abord remercié Villy Dall, ancien trésorier et Poul, le comptable de DATS, l'Association danoise du théâtre, pour le maintien des finances et de la comptabilité. Elle renvoie les délégués aux rapports financiers aux pages 24 à 30 du Livre du Forum. Elle a noté qu'il avait fallu beaucoup de temps, d'abord pour faire accepter la Constitution mise à jour par le Moniteur belge puis pour lui transférer le compte Belfius Banque de Villy Dall, ce travail n'était toujours pas terminé.

a. Elle s'est tournée vers les trois éléments de la finance dans le Forum Book. Premièrement, les revenus et dépenses 2021-2022. Elle a noté que les revenus des cotisations étaient de 12 975 € (Centres nationaux) et de 5 025 € (Membres associés), soit un revenu total des adhésions de 18 000 €. Passons aux Dépenses, qui sont principalement le coût de la sous-traitance du secrétariat et de l'hébergement et quelques frais de déplacement et subventions soit un total de 15 240 €. L'année dernière, le bénéfice était de 3 449 €, soit plus que l'année précédente car nous avons dû annuler certains événements prévus en raison de COVID - à savoir l'éducation, la Journée mondiale du théâtre et les enfants et les jeunes.

b. En ce qui concerne l'état du solde, vous pouvez voir le t Actif total de 86 433 € avec fonds affectés et provision de 51 738 €. Passant aux états de trésorerie, vous verrez que la position de trésorerie à la fin de l'année est de 86 433 € avec un mouvement de trésorerie total de 3 635 €. Vous pouvez voir que les fonds alloués sur C&Y n'ont pas été dépensés ni les fonds alloués pour la Journée mondiale du théâtre, ce qui signifie que le montant d'argent au début de l'année du livre est le même qu'à la fin, soit 57 673 €.

c. Anna-Karin a demandé des commentaires ou des questions. Il n'y en avait pas et Dirk De Corte a demandé aux délégués d'approuver le rapport financier présenté par le Conseil en utilisant le sondage en ligne.

À l'aide du sondage en ligne, la Revue financière 2022 - 2022 a été approuvée à l'unanimité.

9. Décharge aux Conseillers – Dirk De Corte a expliqué que le sens de ce vote était de confirmer que les délégués avaient confiance dans le travail des Conseillers et que le travail financier de l'AITA/IATA était effectué correctement conformément à la Constitution de l'AITA/IATA et principes de comptabilité financière. Dirk demande aux délégués de confirmer qu'ils ont donné leur décharge aux conseillers en utilisant le sondage en ligne.

À l'aide du sondage en ligne, les délégués ont approuvé à l'unanimité la décharge aux conseillers.

10. Budget pour 2022 – 2023 – Anna-Karin Waldemarson a noté que le budget se trouvait à la page 31 du livre du forum et que les conseillers avaient travaillé dur pour créer un budget équilibré. L'AITA/IATA avait prévu d'augmenter les recettes et de réduire les dépenses. Les frais continueront au même niveau ; les délégués avaient déjà entendu parler de la subvention du Goethe Institute for the Children and Youth Conference; et l'équipe de collecte de fonds cherche des moyens de générer plus de revenus. Le revenu total attendu est de 23 807 €. Concernant les dépenses, les frais de secrétariat doivent continuer au même niveau mais il peut y avoir une légère augmentation de certains frais d'abonnement externes, mais le coût des réunions a été réduit car certaines seront tenues par Zoom. Le total des dépenses prévues est donc de 23 807 €. C'est le budget proposé par le Conseil. Elle a demandé s'il y avait des questions.

a. Il n'y a pas de questions et Dirk invite les délégués à voter.

À l'aide du sondage en ligne, le budget pour 2022-23 a été approuvé à l'unanimité

11. Autres propositions soumises pour examen par l'Assemblée générale (AG) – Dirk De Corte confirme qu'aucune proposition n'a été soumise pour examen par l'AG avant la date limite.

12. Annonce du lieu d'accueil de la 39e AG en 2023 - Dirk De Corte a demandé à János Regös, Centre national hongrois, de parler de la 39e AG qui se tiendra à Debrecen, en Hongrie. János Regös a noté que le prochain Festival AITA/AITA et l'AG se tiendraient à Debrecen, en Hongrie, dans le cadre des Jeux Olympiques du Théâtre qui se déroulent entre fin mai et fin juin. Il a confirmé que le parlement hongrois avait récemment accepté le budget de l'année prochaine, avec seulement une petite réduction du financement alloué aux théâtres partenaires du festival au Théâtre national hongrois. Leur budget comprenait le financement du Festival de Debrecen et il y avait suffisamment pour organiser le festival comme prévu.

a. Ils prévoyaient d'inviter une dizaine de groupes, plus un remplaçant, à accueillir pendant toute la durée du festival. Ils accueilleraient les représentants de l'AG – environ 100 personnes – et le Conseil. L'approbation officielle avait été donnée à Debrecen, y compris par l'université, pour accueillir l'AG et les invités de l'AG. Debrecen avait récemment ouvert une nouvelle salle de théâtre, grande et bien équipée, pour organiser les représentations, les colloques et d'autres événements. Il a noté que Debrecen était une très belle ville de l'est de la Hongrie dans la tradition protestante avec une grande église.

b. Un comité conjoint de l'AITA/IATA et des organisateurs locaux organiserait le festival et l'AG. Du côté hongrois, les membres en plus de lui-même seraient : Zsigmond Lakó, résident et local à Debrecen, professeur à l'Université et leader du théâtre amateur universitaire. Il est également membre de notre présidence dans le NC et une personne importante dans le projet. Aussi, sur le comité mixte est Péter Gemza, directeur du théâtre Csokonai à Debrecen; et István Puskás, adjoint au maire culturel de Debrecen, également professeur de théâtre. Le festival se tiendra du 19 au 25 juin 2023 et il a demandé aux délégués de diffuser les nouvelles de l'événement. Zsigmond Lakó a confirmé que Janos avait couvert toutes les questions clés et il espérait rencontrer tout le monde en personne à Debrecen l'année prochaine.

c. Villy Dall a demandé si l'AG de l'année prochaine serait un événement hybride - à la fois en ligne et en personne - qui, selon lui, permettrait à des personnes du monde entier de participer à la démocratie de l'organisation. Zsigmond Lakó pensait que cela devrait être techniquement possible, mais le président Aled Rhys-Jones espérait que le plus grand nombre possible assisterait en personne.

13. Questions écrites des membres – Dirk De Corte confirme qu'une question a été reçue du membre associé de la République centrafricaine (RCA). Le président Aled Rhys-Jones a noté qu'elle avait été reçue juste après la date limite et que la question posée était de devenir membre centre national. Aled a expliqué qu'il y avait un processus nécessaire à suivre qui comprenait des recherches sur l'organisation, ce qui n'était pas possible dans le court laps de temps disponible entre la réception de la demande et l'AG d'aujourd'hui. Il a confirmé que le Conseil traiterait la demande lors de sa prochaine réunion du Conseil et, s'il est jugé approprié de devenir un Centre national, ils seraient proposés par le Conseil lors de l'AG de l'année prochaine. Dirk De Corte l'a expliqué en français au CAR Associate Nazir Eliakim Raizou, présent à l'AG.

14. Questions ou remarques des délégués – Mary Pears salue tout le monde et s'excuse pour ses problèmes techniques antérieurs. Béatrice Cellario de Monaco a félicité Dirk de Corte pour son travail. Dirk remercie tout le monde pour leur attention.

15. Clôture de la 38ème Assemblée Générale (AG) de l'AITA/IATA asbl - Le Président Aled Rhys-Jones a remercié Dirk De Corte pour sa gestion élégante de l'AG en ligne et a remercié le Secrétariat Anne Gilmour pour son travail acharné et sa patience et a remercié le Conseil pour leur travail acharné et j'avais hâte de revoir tout le monde l'année prochaine à Debrecen.

La réunion s'est terminée à 14h50, heure britannique.

Membres actuels de l'AITA/IATA asbl

Chiffres d'adhésion à l'AITA/IATA asbl au 3 Juin 2023 :

Membres (Centres nationaux)

32 Payé avant le 31 mars 2023 ou, avec l'accord du Conseil, avant la date limite prolongée du 3 juin 2023.

Membres (Associés)

59 Payé avant le 31 mars 2023 ou, avec l'accord du Conseil, avant la date limite prolongée du 3 juin 2023.

Pays et territoires représentés 54

Nouvelles demandes d'adhésion à accepter par l'Assemblée générale :

République centrafricaine : Centre national FCAT - La Fédération Centrafricaine de Théâtre

Suède : Centre national Sveriges Arbetarteaterförbund - ATF

Suède : Centre national Amatörteaterns Riksförbund - ATR

Australie : Associate Teatrorff Drama

Géorgie : Associé Signaghai Theater

Géorgie : Associé Ivane Javakhishvili Théâtre "skhveni" de l'Université d'Etat de Tbilissi

Maroc : Associé Troupe dramatique de création artistique

Serbie : Associé Théâtre Proster

Syrie : Associé Koma Sanoe

AITA/IATA asbl Council 2022 - 2023

Conseil

Président	Aled Rhys-Jones (Grande-Bretagne)
Conseiller (Vice-président)	Sofia Wegelius (Finlande)
Conseiller (Vice-président)	Tim Jebesen (les États-Unis d'Amérique)
Conseiller	Frank Katoola (Ouganda)
Conseillère	Ksenia Nesterova (Russie)
Conseiller	Patrick Schoenstein (France)
Conseiller	Carlos Taberheiro (Espagne)
Conseiller	Stephen Tobias (Canada)

Conseillère (Trésorière) Anna-Karin Waldemarson (Suède)

Le Conseil a voté pour retirer à Mme Waldemarson la responsabilité de trésorière nommée par le Conseil, avec effet à partir de 9 heures du matin au Royaume-Uni, le 2 mai 2023. Son mandat de conseillère a été suspendu par le Conseil le 30 mai 2023.

Réunions du Conseil de l'AITA/IATA asbl 2022 - 2023

Depuis la dernière Assemblée générale tenue par Zoom le 23 juillet 2022, le Conseil de l'AITA/IATA s'est réuni :

- Septembre 2022 Réunion Zoom en ligne
- Décembre 2022 Réunion Zoom en ligne
- Janvier 2023 Réunion Zoom en ligne
- Février 2023 Réunion de Zoom en ligne
- Mars 2023 Réunion de Zoom en ligne
- Avril 2023 Réunion Zoom en ligne
- Mai 2023 Réunion Zoom en ligne
- Juin 2023 Debrecen, Hongrie (pré-GA)

Rapport d'activité du Conseil 2022 – 2023

Chers membres de l'AITA/IATA

C'est pour moi l'occasion de partager avec vous le travail de l'équipe que vous avez élue pour gérer, créer des activités et développer l'organisation en votre nom. J'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons largement réalisé et livré le programme promis que nous vous avons présenté lors de l'Assemblée générale en ligne en 2022. En plus de superviser et de s'engager dans la gestion opérationnelle d'AITA/IATA asbl, l'équipe du Conseil a assumé des responsabilités distinctes pour aider l'organisation à aller de l'avant.

La conférence CYTheatre - "Lever de rideau ! The Kids are Back..." a été une entreprise majeure pour le Conseil et une courbe d'apprentissage abrupte, mais l'expérience acquise et les nouveaux contacts noués pour l'organisation ont été absolument inestimables. La vice-présidente Sofia Wegelius et la conseillère Ksenia Nesterova ont dirigé une équipe pour créer une conférence diversifiée et informative dont nous sommes fiers à juste titre. Le rapport de Sofia sur l'événement est inclus ci-dessous.

Grâce au travail d'Edith Coen, étudiante en maîtrise à l'Université d'Anvers, nous avons entamé un projet de recherche sur les activités du théâtre amateur après la conférence COVID. Edith a présenté son travail lors de la conférence "Curtain Up ! The Kids are Back...". Edith a dû se retirer de ce travail et nous cherchons actuellement quelqu'un pour reprendre la tâche qu'elle avait commencée.

Le conseiller Patrick Schoenstein est notre représentant à l'UNESCO. Il veille à ce que nous maintenions des relations opérationnelles avec l'UNESCO en assistant à des réunions occasionnelles et en faisant rapport au Conseil.

Le conseiller Carlos Taberheiro a repris la gestion du site web de la Journée mondiale du théâtre et l'a actualisé à temps pour l'événement du 27 mars 2023. Une révision complète du site web de la Journée mondiale du théâtre sera entreprise en vue d'un nouveau lancement au début de l'année 2024, avec davantage de possibilités interactives.

Le conseiller Stephen Tobias a pris en charge l'organisation de notre troisième festival international de théâtre amateur en ligne depuis Saint John, au Nouveau-Brunswick (Canada). Son analyse détaillée de l'événement est incluse ci-dessous et contribuera à alimenter notre réflexion sur les futurs festivals en ligne.

J'ai pu assister au festival FITAG à Gérone en août 2023, le dernier événement dirigé par Marti Perraferre Vayreda, qui a accueilli des compagnies de théâtre amateur au festival pendant 16 ans. La force et la réputation de ce festival s'étendent véritablement au monde entier, et ce fut un plaisir de découvrir un mélange varié de théâtre amateur de qualité, dans différents espaces de représentation de cette ancienne ville catalane. De Gérone, je me suis rendu directement dans le nord de la Slovaquie pour le 100e festival scénique de Martin. Là aussi, j'ai reçu un accueil très chaleureux et j'ai passé plusieurs jours immergée dans un plaisir théâtral. À Martin, j'ai assisté à plusieurs spectacles stimulants, provocants et de grande qualité qui reposaient sur un seul acteur et un chœur de soutien. J'ai été invitée à participer à un événement théâtral célébrant le 100e anniversaire du festival, au cours duquel j'ai été interviewée et invitée à parler de l'AITA/IATA et des relations avec la Slovaquie et le théâtre amateur international en général. Merci à Marti et à son équipe à Gérone et merci à Josef Krazula, Tina et Sasha à Martin.

En octobre 2022, j'ai assisté au festival NEATA à Örebro, en Suède, et j'ai profité d'un week-end de théâtre, d'ateliers et de discussions organisé par SAR. Merci à Mats, Astrid et à l'équipe. Je me suis également rendue à Vilnius pour assister à la deuxième réunion du projet de développement du réseau NEATA en mars 2023. Merci à Jakob, Sofia, Auksé et Vita. Et en avril 2023, l'AITA/IATA a proposé des conférences en direct dans le cadre du projet Hugin/Munin sur le thème : "écrire des pièces de théâtre pour et en collaboration avec des enfants", organisé par Finlands Svenska Ungdomsförbundet, membre de NEATA. Les conférences comprenaient des sessions dirigées par Ola Animashawun et Bryony Lavery.

Le secrétariat Anne Gilmour et moi-même avons effectué une visite exploratoire à Anvers en décembre 2022, avec l'aimable autorisation de Visit Flanders qui a financé le voyage. Nous avons profité de l'occasion pour organiser une réunion avec Joke Quaghebeur et le personnel d'Opendoek, des représentants de Visit Flanders et du personnel de la ville d'Anvers, au sujet d'un futur événement potentiel dans la ville. Plus d'informations à suivre...

Sofia Wegelius, Stephen Tobias, Anne Gilmour et moi-même nous sommes rendus à Debrecen en janvier 2023 pour rejoindre le comité d'organisation du festival et former un comité mixte pour la sélection des pièces du festival international de théâtre amateur AITA/IATA, à Debrecen, en Hongrie, en partenariat avec l'association hongroise de théâtre amateur et les 10e Olympiades théâtrales. Notre visite nous a permis de découvrir toutes les salles de théâtre potentielles et le site de l'université où se tiendra l'assemblée générale de 2023. Nous avons passé une journée entière à sélectionner les pièces, une tâche qui est devenue plus "facile" au fil des ans grâce à la possibilité de visionner des liens vidéo en ligne des productions candidates avant d'assister à la

réunion. Nous avons été accueillis pour le déjeuner par le maire adjoint de Debrecen, le Dr Puskás István. Un homme politique local rafraîchissant, charmant et sympathique, un homme cultivé qui apprécie les arts et comprend la valeur de la participation au théâtre amateur.

J'ai récemment participé à une réunion à Lingen, en Allemagne, avec Nils Hanraets, le directeur du Theaterpädagogisches Zentrum der Emsländischen Landschaft (TPZ), Norbert Radermacher et plusieurs membres du conseil municipal de Lingen, y compris le Oberbürgermeister Dieter Krone et le Landrat pour l'Emsland, Marc-André Burgdorf. La réunion a été productive et positive, et Nils annoncera les dates du prochain Festival mondial du théâtre pour enfants AITA/IATA lors de l'Assemblée générale à Debrecen.

Le Conseil est toujours heureux de rencontrer tout membre qui souhaiterait discuter de la possibilité d'organiser un événement futur en partenariat avec AITA/IATA. Il peut s'agir d'un festival, d'un cours de formation, d'un forum ou d'une réunion du Conseil. Il existe bien sûr de nombreux modèles de festivals. Ils peuvent s'adresser aux adultes, aux jeunes, aux personnes âgées ou aux enfants, ou à un mélange de tous... Ils peuvent se dérouler dans des espaces théâtraux formels, ou suivre le modèle du Festival Spots op West à Westouter - Flandres, où le Festival international de théâtre amateur AITA/IATA 2017 a connu un énorme succès avec des représentations dans des espaces d'église, des granges, des bars et des garages autour du village de Westouter. Si votre entreprise ou organisation souhaite accueillir un événement AITA/IATA, n'hésitez pas à nous contacter. Des hôtes pour une réunion du Conseil de deux jours sont actuellement recherchés pour une réunion à la fin de l'automne 2023.

En mars/avril 2023, le Conseil a rencontré des problèmes liés à la gestion financière de l'Association, ce qui a conduit à la décision, le 2 mai, de retirer le poste de trésorier à la conseillère Anna-Karin Waldemarson. Le Conseil a donc décidé, le 30 mai 2023, de suspendre le mandat de la conseillère Anna-Karin Waldemarson afin de ne pas nuire à la réputation de l'Association. Le Conseil demandera à l'Assemblée générale de Debrecen de mettre fin au mandat de la Conseillère Mme Waldemarson.

Les comptes pour 2022-2023 ont été préparés par Michalis Karampelis, un ami de l'organisation, sur une base pro-bono. Je présenterai un rapport au nom du Conseil lors de l'Assemblée générale à Debrecen. Le Conseil a souscrit à un nouveau logiciel de comptabilité et la gestion quotidienne des comptes sera assurée en interne sous la supervision d'un nouveau trésorier qui sera nommé par le Conseil. Le Conseil souhaite exprimer ses sincères remerciements pour les conseils objectifs et le soutien des anciens trésoriers de l'AITA/IATA, Dirk de Corte et Villy Dall.

Le vice-président Tim Jebesen et le conseiller Frank Katoola nous quitteront à Debrecen, et nous les remercions pour leur contribution au travail de l'Association et pour le temps qu'ils ont passé au Conseil.

Suivent des rapports sur les progrès réalisés par les trois groupes de travail prioritaires du Conseil.

CYThéâtre

Rapport de Sofia Wegelius - Vice-présidente AITA/IATA asbl

Lever de rideau ! Les enfants sont de retour !

La conférence en ligne sur le théâtre pour enfants et adolescents.

Le 5 mars 2023, AITA/IATA a organisé **un programme en ligne d'une journée, via Zoom, pour les personnes intéressées ou impliquées dans le théâtre avec des enfants et des jeunes.**



L'événement s'adressait à ceux qui cherchaient à trouver une nouvelle inspiration et à améliorer leur programme de théâtre éducatif ou qui voulaient de nouvelles idées après les longues luttes menées pendant la pandémie.

L'AITA/IATA a réuni des intervenants du monde entier pour parler de leurs propres pratiques, recherches et résultats concernant le théâtre pour enfants et adolescents. La conférence a proposé des interventions en anglais, en français et en espagnol. La traduction s'est faite simultanément et, lorsque cela n'a pas été possible, l'enregistrement des conférences avec des sous-titres dans les trois langues a été disponible en ligne pour ceux qui avaient acheté un billet, au cours des deux semaines qui ont suivi la conférence. L'AITA/IATA a réuni et relié des groupes de théâtre amateur, des théâtres communautaires et des organisations travaillant activement pour les amateurs de théâtre et les individus du monde entier qui aiment créer et faire du théâtre pendant leur temps libre. Nous avons établi des liens avec des personnes et des organisations travaillant avec et pour les enfants, les jeunes et les adultes. L'AITA/IATA rassemble les gens en leur offrant des lieux de rencontre, afin qu'ils puissent partager leurs connaissances et leurs pratiques dans le domaine du théâtre, dans le but d'approfondir la compréhension, de développer la pratique, de créer de nouvelles opportunités et de renforcer le secteur mondial du théâtre amateur.

Le programme de la conférence était le suivant :

Panel - Nourrir la créativité en tant que droit en saison et hors saison : Aperçu du théâtre pour enfants et adolescents en Asie avec **Surangi Kosala (Sri Lanka), Hyejin YUN (Corée du Sud), Su Rong (Chine/Royaume-Uni) et Fredyl Hernandez (Philippines).**

Le personnage de théâtre pour enfant, ce grand éducateur de l'enfant avec **Elisabeth Toulet** de France - cet atelier était en français.

Trouver la voix du jeune dans le théâtre pour jeunes publics : Cas de productions issues de recherches utilisant des stratégies créatives et dirigées par les participants en Ouganda, Afrique de l'Est avec **Lillian Mbabazi** de l'Ouganda.

Edith Coen, de Belgique, qui travaille sur sa maîtrise et a interrogé des organisations de théâtre amateur sur **l'impact du COVID et d'autres questions sur les jeunes et les programmes pour la jeunesse de leur théâtre**, a fait part de ses conclusions à ce jour.

L'oratrice principale, le professeur **Gillian McNally** de l'université du Colorado du Nord (États-Unis), a parlé de **l'importance pour les enfants et les jeunes de pouvoir travailler avec le**

théâtre et de l'effet qu'il a sur eux. Elle a également parlé de son expérience dans le domaine du théâtre pour les plus jeunes.

L'art de faire confiance à nouveau avec **Liliana Galván** du Pérou - atelier tenu en espagnol.

Travail d'ensemble : communication, confiance, amitié, création collective avec **Ekaterina Vetrov** du Canada.

"INVOLUCR-ARTE"/"GET INVOLVED" avec **Galo Ivan Granda Sarmiento** de l'Equateur - atelier tenu en espagnol.

Performance et théâtre pour le jeune public en période post-pandémique avec **Shoaib Iqbal** du Pakistan.

Roxana Avila Harper du Costa Rica et Robin Wohlin de Suède ont donné des ateliers participatifs gratuits en ligne pour les jeunes en anglais, français et espagnol.

La conférence "Lever de rideau !" était une toute nouvelle façon de travailler pour AITA/IATA et un test pour voir quel type de projets l'organisation pourrait réaliser à l'avenir. Même si la plupart des membres ont indiqué qu'ils préféreraient les réunions physiques, en tant qu'organisation mondiale, il n'est pas toujours facile ou financièrement possible de les organiser. La pandémie nous a ouvert les yeux sur d'autres possibilités, sans exclure les réunions physiques, mais en les ajoutant à ce qui existe déjà. Organiser une conférence avec plusieurs orateurs en même temps et traduite simultanément par zoom, c'est quelque chose que nous n'avons pas essayé auparavant. Et cela nous a prouvé que c'est quelque chose que nous pouvons également faire à l'avenir. Nous sommes très fiers du programme et de la qualité des interventions. Les orateurs ont tous apporté des points de vue intéressants et inspirants sur le travail théâtral avec les enfants et les jeunes.

Le thème de la conférence pourrait être reconsidéré à l'avenir, étant donné qu'il existe de nombreux réseaux qui travaillent déjà beaucoup dans le domaine du théâtre pour enfants et adolescents, et que la plupart de nos membres ne se concentrent pas sur ce travail. Pour l'organisation, il serait important de pouvoir proposer des thèmes qui profitent à nos membres actuels, mais qui nous permettent également de rester pertinents pour d'éventuels nouveaux membres. En même temps, nous pensons que le travail pour les enfants et les jeunes est quelque chose de très important et sur lequel AITA/IATA souhaite également se concentrer à l'avenir. Mais ce travail pourrait se faire à travers des projets plus directs pour les enfants et les jeunes, plutôt que des projets pour ceux qui travaillent avec les enfants et les jeunes.

Lors de la planification de l'événement, l'une des priorités, outre la haute qualité des intervenants, était de s'assurer que l'événement représentait une diversité de points de vue à travers le monde et qu'il serait accessible aux membres du monde entier. Pour garantir l'accessibilité de l'événement, il y avait deux catégories différentes de billets, et toutes les conférences ont été enregistrées afin que vous puissiez les regarder plus tard en cas de décalage horaire ou s'il était difficile d'assister à la conférence en direct en raison d'une connexion internet peu fiable. Les orateurs ont tous été choisis en tenant compte de leur expertise, mais aussi de la région qu'ils représentaient.

Un autre aspect de cette conférence que nous avons pris en compte et qui est important pour l'avenir est de s'assurer que nos membres profitent de leur appartenance à l'Union européenne. C'est pourquoi nous avons donné à nos membres la possibilité d'offrir à leurs membres et à leurs groupes une réduction de 15 %. C'est un point sur lequel le Conseil estime qu'il est important de travailler. Pour s'assurer que tous nos membres profitent de leur adhésion à l'AITA/IATA.

L'événement a été un succès mais n'a pas atteint son plein potentiel en raison d'un nombre de participants inférieur à ce que nous espérions. Mais il a montré qu'il est possible pour AITA/IATA d'organiser ce type d'événements. La conférence a été soutenue par l'Institut Goethe, ce dont nous lui sommes très reconnaissants. Au total, nous avons vendu 38 billets pour l'événement et les conférences ont été suivies en direct par une trentaine de personnes.

Capacités numériques

Nous continuons à revoir notre site web et nous y ajouterons quelques nouvelles dimensions interactives dans les semaines à venir. Le site web de la Journée mondiale du théâtre a subi des attaques invasives et est actuellement hors ligne. Cela nous donnera l'occasion de le revoir, de le rafraîchir et de le relancer en janvier 2024. Le conseiller Carlos Taberbero dirige le site web de la Journée mondiale du théâtre et la vice-présidente Sofia Wegelius supervise le développement du site web principal. Dans le cadre des exigences techniques pour le spectacle "Curtain Up ! The Kids are Back...", nous avons amélioré nos capacités Zoom et mis en place une billetterie pour nous permettre de faire payer les événements le cas échéant.

Finances et ressources

Le groupe de travail sur les finances a apporté 3 000 euros à l'organisation sous forme de nouveaux financements. L'Institut Goethe a contribué au financement de l'événement "Curtain Up ! The Kids are Back..." et le théâtre Saint John a payé des frais d'installation pour le soutien et l'organisation du 3ème festival international de théâtre amateur en ligne de l'AITA/IATA. Nous n'en sommes qu'au début et d'autres travaux seront entrepris sous l'égide du nouveau conseil et du nouveau trésorier.

L'année a été bien remplie, avec une activité accrue et de nouvelles initiatives. Il ne faut pas sous-estimer le travail entrepris par notre fidèle secrétariat, Anne Gilmour. Elle se plaint rarement et se concentre toujours sur les solutions. Son travail et son dévouement sont reconnus par le Conseil, qui souhaite le démontrer en procédant à une révision des frais de secrétariat, attendue depuis longtemps. Compte tenu de ces éléments et de l'augmentation des coûts, nous devons envisager une augmentation des cotisations des membres. Comme nous sommes sans trésorier depuis des mois et qu'un nouveau trésorier devra trouver ses marques, le Conseil a accepté de reporter l'augmentation des cotisations de 12 mois.

Rapport final pour le festival en ligne AITA/IATA, Soumis par Stephen Tobias

Le 23 mars 2023

Préambule :

À l'automne 2019, la Saint John Theatre Company (SJTC), en partenariat avec l'Imperial Theatre, a accueilli le Festival international de théâtre de l'AITA à Saint John NB, au Canada. Six groupes ont été accueillis, ainsi que le conseil d'administration d'AITA/IATA et les délégués de l'assemblée générale. Bien que l'événement ait souffert d'un manque de financement, l'équipe de Saint John a été en mesure de faire des ajustements et d'organiser le festival, bien qu'avec un nombre réduit de compagnies théâtrales.

Des spectacles d'Allemagne, de France, de Belgique, du Portugal, de la République tchèque et de Hongrie ont été présentés au BMO Studio Theatre et à l'Imperial Theatre. L'interaction entre les artistes internationaux, les artistes locaux et notre communauté a été une expérience marquante et nous nous sommes engagés à accueillir d'autres festivals internationaux à l'avenir.



Le SJTC est au cœur d'une campagne visant à développer un nouveau théâtre de 250 places dans notre communauté afin de combler le manque d'installations entre le Studio BMO de 100 places et le Théâtre Impérial de 900 places. Une fois achevé, ce théâtre offrirait à la compagnie trois scènes sur lesquelles elle pourrait gérer un éventail plus large de programmes. L'une des possibilités qui s'offriraient à la compagnie serait de pouvoir proposer un éventail de concepts de festivals. Cependant, les perturbations provoquées par la crise du COVID-19 ont retardé la construction et interrompu les présentations théâtrales en personne pendant trois ans.

Afin de développer son réseau international et d'acquérir de l'expérience dans la présentation de festivals internationaux, le SJTC a proposé de s'associer à l'AITA/IATA dans le but d'organiser un festival de théâtre numérique. Le conseil d'administration d'AITA/IATA en a discuté lors d'une réunion à Nancy, en France, en juin 2022. La proposition a été acceptée et la date du 21 au 25 février 2023 a été retenue.

Mise en place du festival

Le concept du festival était le suivant :

La Saint John Theatre Company (SJTC), en tant que membre de l'organisation IATA, aimerait organiser et accueillir un festival international numérique du 20 au 25 février 2023. L'objectif est d'identifier sept à dix œuvres théâtrales internationales à présenter sur demande. Ces productions dureraient au moins une semaine et seraient complétées par un éventail de matériel collatéral programmé.

Calendrier de planification :

19 août - distribution via les réseaux IATA et SJTC

7 octobre - date limite pour les candidats au festival

Du 10 au 15 octobre, l'équipe du SJTC rencontre l'équipe de l'IATA pour procéder aux sélections finales.

22 novembre - annonce de la programmation par la SJTC

Note : une fois les productions sélectionnées, la programmation collatérale sera déterminée.

Premiers défis :

1) **Manque de candidats** : À l'approche de la date limite d'octobre, il était clair que le festival manquait de candidats. Moins de dix d'entre eux s'étaient portés candidats à l'approche de la date limite. Il a été décidé de repousser la date limite au 16 décembre, qui coïncidait avec la date limite du festival IATA de Debrecen.

Anne Gilmour (Secrétariat de l'AITA/IATA) a envoyé des avis au nom de l'organisation de l'IATA, et SJTC a envoyé une série d'invitations directes par courrier électronique aux membres du réseau de l'IATA pour qu'ils posent leur candidature. Le 16 décembre, le festival comptait 18 candidats. Le plan initial prévoyait la présentation de 7 à 10 œuvres théâtrales dans le cadre du festival. Compte tenu du faible nombre de candidatures, nous avons réduit ce nombre à 6.

2) **Manque de vidéos de bonne qualité** : La présentation théâtrale numérique est devenue très populaire (et nécessaire) pendant la pandémie. En réponse à la diminution des capacités du public, de nombreuses compagnies ont acquis de nouveaux équipements et des compétences pour gérer le nouveau média de la présentation numérique. Cependant, parmi les candidats au festival de théâtre numérique de Saint John, la qualité vidéo était insuffisante dans de nombreuses présentations, ou le son n'était pas bon. Nous avons appris que la durée d'attention d'une pièce de théâtre numérique est beaucoup plus courte que celle d'une pièce de théâtre en direct. Si la vidéo ou le son sont faibles, ou si l'histoire n'est pas filmée dans l'optique d'un visionnage sur petit écran, le public se désintéresse rapidement. Nombre de ces projets étaient manifestement des œuvres théâtrales de qualité, mais ils n'étaient pas bien filmés. Ils n'étaient donc pas adaptés au festival numérique.

Finalement, nous avons pu sélectionner six œuvres théâtrales numériques qui convenaient au festival :

The Book of Sirens de ProEnglish Theatre de Kyiv, en Ukraine. Mise en scène et jouée dans l'abri antiatomique/théâtre de Kiev en mars 2022. L'histoire d'une petite ville allemande bombardée pendant la Seconde Guerre mondiale et d'une petite fille qui apprend à lire dans un abri antiatomique.

Valerie and Her Week of Wonders présenté par le V.A.D. Theater de Kladno, République tchèque. Une parabole sur la légèreté et l'obscurité du passage à l'âge adulte et sur les mystères de la vie.

Matchmaking at the Five-foot Way présenté par Nam Hwa Opera Limited de Singapour. Une histoire d'amour qui se déroule dans les années 1960 à Chaibow, Singapour.

Following Anne Frank's Diary présenté par S. K. Társulat de Pápa, Hongrie. Une pièce de théâtre pour une personne, qui fait revivre le journal de la jeune Anne Frank.

Asderfef basé sur The Chairs, présenté par la Coopérative Théâtrale Machahu de Tizi-Ouzou, Algérie. Un aperçu de la vie des artistes qui ont souffert de la marginalisation en Algérie.

Test : t4 présenté par Tráfec-Teatre de Berga, Catalogne. Une mise en scène métaphorique de la vie dans les camps nazis et de l'expérience du moment de la libération.

3) **Le temps** : le calendrier était déjà serré. Avec le report de la date limite de dépôt des candidatures, notre équipe a pris du retard sur le plan logistique. Nous avons rattrapé notre retard, mais il a fallu se démener pour que les fichiers vidéo soient prêts à être présentés avant le 20 février.

4) **Fuseaux horaires** : Dans un festival en direct, tout le monde est physiquement au même endroit au même moment. Organiser des réunions, des discussions après le spectacle, des colloques, etc. est un exercice simple. Au départ, nous avons prévu de diffuser une série de groupes de discussion qui se dérouleraient "en direct" avec une diffusion programmée. Cela nous a amené à nous poser des questions telles que : À quel fuseau horaire devons-nous nous référer ? Comment réunir des personnes provenant de plusieurs fuseaux horaires ? Etc. Le fait que notre équipe ait 5 à 12 heures de retard sur les entreprises sélectionnées a rendu difficile la communication la plus élémentaire. Nous recevions des messages en milieu de journée et le temps de répondre, le messenger n'était plus disponible.

Finalement, la solution a été d'abandonner l'idée d'organiser des événements en direct. Pas de discussions de groupe. Pas d'émissions en direct. Tout serait préenregistré et diffusé en même temps.

Une série d'entretiens a été organisée avec les différents groupes. Des conversations d'environ une heure ont été enregistrées.

Certaines d'entre elles étaient des conversations entre les artistes et Stephen Tobias.

János Regős s'est joint à la conversation avec l'équipe hongroise pour l'aider sur le plan linguistique.

James McClure de Saint John s'est joint à la conversation avec Chemakh Fariza d'Algérie.

Dominic Cardy, homme politique local, a participé à la conversation avec Alex Borovenskiy, d'Ukraine.

L'équipe de Catalogne a préenregistré une déclaration, car elle n'avait pas confiance en ses capacités à s'exprimer en anglais.

5) **Langue** : Proposer un contenu vidéo disponible dans les trois langues officielles de l'AITA/IATA, à savoir l'anglais, le français et l'espagnol, constituait un défi. Drew Murdock, notre responsable de la production vidéo, a recherché un logiciel offrant des services de traduction automatique. Selon Drew, *"nous avons utilisé le logiciel de synthèse vocale Premiere Pro pour créer des sous-titres dans la langue d'origine de la production. Nous avons ensuite exporté les sous-titres sous forme de fichiers SRT et les avons traduits à l'aide d'un traducteur SRT fourni par Google. Nous avons ensuite téléchargé les fichiers de sous-titres originaux et traduits directement sur Vimeo, ce qui a permis aux spectateurs de choisir la langue souhaitée pour les sous-titres."*

6) **Licences** : La distribution de vidéos s'inscrit dans un cadre juridique différent de celui des représentations théâtrales. Bien que nous ayons insisté sur ce point dans le règlement du festival, une société s'est quand même retirée à la dernière minute parce qu'elle ne pouvait pas obtenir de licence pour un morceau de musique. Si le numérique présente de nombreux avantages, l'un de ses inconvénients est que le contenu est fixe et ne peut pas être facilement modifié. Dans une présentation en direct, ils auraient pu couper la chanson ou la remplacer par une autre. Heureusement, les droits de ce projet ont été garantis à temps et nous avons pu à nouveau inclure l'œuvre théâtrale numérique dans le programme de diffusion...

Le festival :

Les six vidéos ont été préparées pour la diffusion. Elles avaient toutes le même format. Elles s'ouvraient sur un mot de bienvenue du président de l'AITA/IATA, Aled Rhys-Jones. Elle était suivie d'une vidéo de notre ville de Saint John, au cas où quelqu'un voudrait venir nous rendre visite. Ensuite, une vidéo d'introduction spécifique a été incluse pour chaque production. L'introduction mentionne la production, la compagnie théâtrale et le pays d'origine. Éventuellement, quelques phrases sur la nature de la production. Ensuite, la vidéo entière de la production théâtrale était diffusée, suivie d'une discussion après le spectacle avec l'équipe créative et les invités spéciaux. Ce format semble généralement bien fonctionner. Les meilleures discussions d'après-spectacle étaient celles où tous les participants fonctionnaient bien dans la même langue.

Les vidéos ont été diffusées à la date prévue, le 20 février, et ont suscité un vif intérêt au départ. Au vu des premiers chiffres, nous avons décidé de prolonger la période de visionnage jusqu'au 15 mars, comme le prévoyait le règlement du festival.

Impact :

Nous avons été satisfaits de l'accueil. Compte tenu de l'inquiétude persistante suscitée par COVID-19 au milieu de l'année 2022, nous avons supposé qu'il y aurait des problèmes persistants au milieu de l'hiver 2023. Cela aurait été de bon augure pour le visionnage numérique. Cependant, il y a maintenant un manque général d'inquiétude au sujet de COVID-19. En fait, certains de nos projets de théâtre en direct attirent un public record. Cela a peut-être réduit quelque peu les chiffres, mais nous restons satisfaits des résultats.

Une série d'activités de sensibilisation à l'éducation ont été menées, ce qui a contribué à améliorer la situation. Pendant le pic des perturbations COVID en 2020 et 2021, le SJTC a pris l'habitude de diffuser du contenu directement dans les salles de classe. Grâce à cette action de sensibilisation, nous savons que des écoles ont montré certaines des vidéos à leurs élèves. Nous avons également organisé une représentation spéciale au cours de laquelle nous avons diffusé Le livre des sirènes depuis l'Ukraine directement dans le théâtre d'une école. La diffusion a été suivie d'une discussion interactive en direct entre les élèves et Alex, le metteur en scène de la pièce.

Chiffres :

Nombre total de vues (y compris les vues partielles)

Suivre le journal d'Anne Frank	Hongrie	386
Valéry et sa semaine de merveilles	Tchécoslovaquie	308
Le livre des sirènes	Ukraine	255
La rencontre au Five Foot Way	Singapour	182
Test T4	Catalogne	150
Asderfef : après les chaises	Algérie	134
Total		1415

Compte tenu des différents groupes et du fait que la plupart des gens consomment du contenu théâtral numérique avec un partenaire, nous estimons que le nombre de visionnages dépasse largement les 2000.

L'audience régionale a eu lieu dans 34 pays différents, les cinq premiers étant :

Canada	148
République tchèque	143
Lituanie	75
Hongrie	70
Espagne	46

Remarque : il n'y a pas eu de téléspectateurs en provenance d'Ukraine. Nous supposons que cela est dû à l'utilisation de serveurs extérieurs en raison de l'invasion en cours.

Enseignements :

Je suis personnellement attaché à l'idée de la distribution numérique des événements théâtraux. J'en suis venu à considérer qu'il s'agit d'une question d'accessibilité. Ma compagnie a commencé la diffusion numérique en réponse à COVID-19. J'ai alors pris conscience que des personnes âgées vivant dans des foyers de soins spéciaux regardaient nos événements parce qu'elles n'avaient pas la mobilité nécessaire pour y assister, même si elles n'avaient pas de problèmes de santé. Cela nous a fait réfléchir aux nombreuses personnes qui ont du mal à assister à des événements en direct en raison de problèmes d'horaires. Il y a aussi les coûts secondaires de transport, de garde d'enfants, etc. Certaines personnes ont des problèmes de santé mentale et de stress qui les empêchent de gérer de grandes foules. Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore, je pense que la distribution numérique est un moyen important d'attirer un public plus large.

Cela dit, j'ai également noté qu'un niveau de qualité plus élevé est requis. La production vidéo et sonore doit être exemplaire. L'éclairage de la vidéo est très différent de celui du théâtre, et il n'est donc pas toujours idéal de se contenter d'enregistrer un événement en direct. Le théâtre numérique est souvent visionné sur un écran plus petit, comme un ordinateur portable... parfois même un téléphone. Il faut donc comprendre le fonctionnement des différents objectifs. Il faut une gamme de plans plus rapprochés pour que la caméra puisse aider à raconter l'histoire en offrant des gros plans. Au théâtre, nous pouvons facilement créer une mise au point grâce à une utilisation créative de l'éclairage. Dans la présentation numérique, c'est la caméra qui contrôle la mise au point du public. Notre société a filmé plusieurs productions et chacune d'entre elles a nécessité une série de séances de tournage spéciales pour capturer des gros plans et des angles impossibles à obtenir lors d'un événement en direct. Même devant un public, nous avons créé de nouveaux niveaux d'éclairage pour les besoins de l'enregistrement.

Compte tenu de tout cela, j'ai été surpris que d'autres entreprises n'aient pas procédé à des mises à niveau similaires de leur technologie vidéo. La qualité vidéo générale de certains candidats était basée sur une vidéo d'archive à une seule caméra. Ce n'est pas exactement la même chose qu'une création théâtrale numérique ciblée. Lorsque nous avons organisé le festival en direct en 2019, nous avons reçu près de 90 candidatures et beaucoup d'entre elles avaient des vidéos d'archives de meilleure qualité que celles que nous avons reçues pour le festival numérique. Si nous devons recommencer, il faudrait vraiment insister sur ce point auprès des candidats potentiels.

Si nous devons organiser à nouveau un tel festival numérique :

- Nous souhaiterions que les fenêtres de planification soient plus longues afin d'aider éventuellement les entreprises à créer de meilleures versions numériques de leur travail.
- Constituer une équipe internationale plus importante, quel que soit le lieu de diffusion de l'événement.
- Essayer d'envisager davantage de possibilités d'interaction entre les artistes de différents pays.
- Rechercher une plus grande diversité linguistique au sein de notre équipe ou travailler plus dur pour développer des participants au festival capables de bien fonctionner en anglais. Nous pourrions ajouter une traduction en français et en espagnol plus tard.
- Développer plus d'opportunités de visionnage en groupe. Par exemple, dans chacune des entreprises impliquées dans le festival eth, pourrait-on organiser des visionnages en groupe ? Pourrions-nous avoir plus d'écoles ? Etc.
- Essayer de trouver des opportunités pour que le public s'engage avec les artistes.
 - o Séances de discussion Zoom
 - o Séances de rencontre avec l'artiste ?
- Développer la sensibilisation des écoles dans un plus grand nombre de communautés. C'était l'aspect le plus inspirant du projet.

Cela dit, je suis extrêmement reconnaissante d'avoir pu bénéficier de ce projet : Je suis extrêmement reconnaissante d'avoir accès au réseau organisationnel de l'AITA/IATA. Je suis extrêmement reconnaissante aux artistes qui ont accepté de partager leur travail avec des publics du monde entier.

La mise en place du festival numérique a été difficile pour notre équipe, mais nous sommes très heureux d'avoir eu cette opportunité et nous sommes satisfaits des résultats.

Cordialement

Stephen Tobias

The Saint John Theatre Company Inc.

Au nom du Conseil

Aled Rhys Jones

Président

Appel à candidatures : 39^e Assemblée Générale de l'AITA/IATA asbl

Debrecen, 24 juin 2023

25 février 2023

Conformément aux **statuts de l'AITA/IATA asbl**, l'Assemblée Générale de 2023 à Debrecen procédera au renouvellement du Conseil. Quatre Conseillers arriveront à la fin de leur mandat. Deux Conseillers ont été élus pour un mandat de 2 ans à Monaco en 2021 afin que quatre Conseillers puissent être élus lors des futures Assemblées Générales, et deux Conseillers Frank Katoola et Carlos Taberneiro arriveront au terme de leur mandat de quatre ans.

- **Conseiller Tim Jebsen** (élu pour un mandat de 2 ans en 2021)
- **Conseiller Stephen Tobias** (élu pour un mandat de 2 ans en 2021)
- **Conseiller Frank Katoola** (arrivé à la fin d'un mandat de 4 ans)
- **Conseiller Carlos Taberneiro** (a atteint la fin d'un mandat de 4 ans)

Les conseillers Stephen Tobias et Carlos Taberneiro ont déclaré leur disponibilité à renouveler leur mandat de conseiller à la fin de leur premier mandat. Les conseillers Tim Jebsen et Frank Katoola ne se représentent pas.

L'Assemblée générale de 2023 élira donc quatre conseillers qui seront tous nommés et entreront en fonction immédiatement après l'élection. Les Conseillers sont élus pour une période mandatée de quatre (4) ans (" la durée du mandat "). Ces postes participent activement à la gestion générale de l'Association.

Toute personne physique peut annoncer sa candidature à ces postes. Chaque candidat doit avoir le soutien écrit d'au moins deux (2) membres (Centre national ou associé). Seuls les membres (Centre national ou associé) ayant payé leur cotisation 2022 peuvent soutenir des candidats. Seuls les Membres qui ont payé leur cotisation 2023 peuvent voter à l'Assemblée Générale 2023 de Debrecen.

Description des fonctions selon la Constitution de l'AITA/IATA asbl

Les Conseillers - partagent la responsabilité conjointe, qui leur est déléguée par l'AG, de la gouvernance stratégique et de la gestion quotidienne de l'Association en veillant à ce que la vision, la mission, les valeurs et les pratiques soient conformes aux objectifs de l'Association.

Les Conseillers ne sont pas rémunérés par l'AITA/IATA asbl et ne reçoivent aucune indemnité. Pour permettre au Conseil de délibérer valablement, les candidats **acceptent de participer à toutes les réunions statutaires** et doivent avoir obtenu la provision pour le financement de leurs frais de voyage avant de soumettre leur candidature. Ces points doivent être **explicitement précisés** dans la lettre de candidature.

Les candidats qui estiment pouvoir remplir les fonctions soit de Président, soit de Conseiller, sont appelés à déclarer leur intention de se présenter aux élections. Après l'approbation des candidats par le Conseil, les candidats approuvés doivent se conformer aux conditions et procédures précises du calendrier joint à la présente notification.

Conformément au calendrier électoral ci-dessous, une candidature doit avoir été reçue par le Président et le Secrétariat **avant minuit GMT le lundi 10 avril.**

Processus et calendrier électoraux 2022 - 2023

Afin de préparer les élections avec la plus grande transparence à temps pour l'Assemblée générale de 2023, le Conseil procédera selon le calendrier suivant, qui ne peut être modifié que dans le cadre de la Constitution.

- **31 décembre 2022** : date à laquelle les Conseillers qui souhaitent renouveler leur mandat confirment leur intention de le faire.
- **Samedi 25 février 2023** : date à laquelle les Membres recevront la première convocation de l'Assemblée générale par courriel. C'est également la date à laquelle l'appel à candidature pour les quatre (4) postes de Conseillers sera envoyé à tous les Membres ayant le droit de vote. Toute personne physique peut annoncer sa candidature. Pour qu'une candidature soit valable, un candidat doit avoir le soutien d'au moins deux (2) membres (centre national ou associé) de l'organisation¹.
- **Lundi 10 avril 2023** : date à laquelle une candidature doit avoir été reçue par le Président et le Secrétariat. Le Secrétariat vérifiera toutes les candidatures reçues et en accusera réception.
- **Samedi 29 avril 2023** : date à laquelle la liste complète des candidats individuels sera envoyée par email aux Membres ayant le droit de vote : il s'agira des Membres (Centre National ou Associé) acceptés par le Conseil de l'AITA/IATA comme ayant le droit d'adhésion pour 2022. **C'est aussi la date limite pour que le projet de l'ordre du jour soit envoyé à tous les membres (Centre National et Associé).**
- **Samedi 27 mai 2023** : date à laquelle le Secrétariat de l'AITA/IATA asbl doit recevoir au moins deux formulaires de soutien des Membres (Centre National / Associé) pour chaque candidat. Conformément aux statuts de l'Association, seuls les Membres (Centre National ou Associé) ayant le droit de vote à l'Assemblée Générale de 2023 peuvent voter pour les candidats. **C'est aussi la date limite de réception des propositions des Membres (Centre National ou Associé) pour examen à l'Assemblée Générale.**
- **Vendredi 9 juin 2023** : date à laquelle le Conseil aura examiné la validité et approuvé la liste des candidats. Ceux-ci seront envoyés par e-mail à tous les membres avec les documents statutaires de l'Assemblée générale au moins 15 jours avant la réunion de l'Assemblée générale du samedi 24 juin 2023 à Debrecen, Hongrie.

¹ Pour être valable, le soutien d'au moins deux (2) membres (Centre national ou associé) doit figurer sur un formulaire de soutien qui sera envoyé par courriel à tous les membres. (Décidé par le Conseil en octobre 2016)

Candidature au poste de Conseiller Déclaration d'intention de Carlos Taberneo



Carlos Taberneo (Caracas, 1953)

Je vous éviterai d'avoir à lire mon CV. Peu de choses ont changé depuis que je l'ai présenté dans le livre du forum de l'Assemblée générale de 2019 où j'ai été élu pour mon premier mandat. Mais si vous souhaitez le consulter, vous pouvez le faire en espagnol, anglais et français sur [CE](#) lien.

Je présente à nouveau ma candidature au poste de conseiller AITA/IATA car, comme il y a quatre ans, je souhaite collaborer avec la nouvelle équipe qui émerge de cette Assemblée Générale 2023 et apporter mon expérience, dans le monde associatif à but non lucratif, pour le développement de cette projet collectif passionnant, creuset de cultures et d'expériences, qu'est l'AITA/IATA asbl .

Comme je le disais il y a quatre ans, j'ai fait partie du conseil d'administration de diverses associations de quartier, professionnelles, syndicales, politiques et surtout des arts de la scène. Dans ce dernier domaine, j'ai été président de l'Union Internationale de la Marionnette (UNIMA) de la Communauté de Madrid pendant 4 ans et, en 2009, j'ai participé en tant que membre fondateur, à la création de la Fédération Escenamateur (actuel Membre Centre National Espagne). Au sein de celui-ci, j'ai collaboré activement au développement de divers projets et codirigé, en tant que responsable des relations internationales, le processus d'entrée d'Escenamateur à l'AITA/IATA et au *Conseil international des fédérations de théâtre amateur gréco-latin* (CIFTA), dont je été vice-président pendant quatre ans et, actuellement, chargé de mission.

En tant que délégué du Centre National de l'AITA/IATA Espagne et/ou en tant qu'associé, j'ai assisté à toutes les assemblées de l'AITA/IATA depuis la 32ème Assemblée Générale le 9 juillet 2015 à Ypres, Belgique, en tant que membre du Comité de Rédaction, dans les assemblées face à face. Depuis la 35ème Assemblée en 1919 à Saint John, Canada, je suis membre du Conseil AITA/IATA.

Je crois que l'association, et la collaboration active entre les personnes, facilite la réalisation d'objectifs et d'intérêts communs. On pourrait dire que je suis un militant de l'associationnisme à but non lucratif. Je crois que, dans un groupe organisé, il y a une confluence de connaissances, d'expériences, d'opinions, de manières de penser et, en somme, une diversité de critères, qui exige l'exercice du dialogue et la recherche d'un consensus, enrichissant personnellement, et essentiel pour concevoir des stratégies d'action communes.

Au sein d'une association, et concernant ses méthodes de travail et son organisation interne, je défends le travail en équipe, l'élaboration collective, le leadership démocratique, le dialogue et les débats constructifs. Je préfère convaincre que gagner, la « force de la raison » à la « raison de la force » et la « *auctoritas* » à la « *potestas* ».

J'aimerais vous présenter une réflexion que je partagerais avec les autres membres du conseil, si j'ai l'honneur de mériter votre confiance pour un second mandat. L'AITA/IATA a toujours exprimé son désir de croissance, en nombre de membres et en soutien social, ce qui lui permet d'entreprendre, avec des moyens plus importants, une activité plus ambitieuse. Mais pour cela, à mon avis, elle doit travailler activement au développement du sentiment d'appartenance de ses membres. Ce sentiment d'identité, que l'individu génère avec la communauté avec laquelle il interagit pour atteindre des objectifs communs, est un élément fondamental dans la constitution, l'essor et le renforcement des communautés humaines et, par conséquent, des entités associatives.

Pour favoriser l'établissement de ces liens identitaires, il est nécessaire de générer des espaces de collaboration et d'intérêts communs, où les membres de notre association peuvent interagir et développer des expériences partagées ; créer des canaux de communication internes ; générer des espaces d'élaboration collective, d'interaction sociale entre les membres et d'échange d'expériences et de connaissances.

En veillant à ce que les membres de notre organisation sentent que leurs avis et propositions sont pris en compte, qu'ils se sentent appartenir à cette grande famille qui partage avec eux intérêts et objectifs, qu'ils ressentent, en somme, cette organisation comme LA LEUR, nous réaliserons que notre engagement à réaliser cette croissance de l'AITA/IATA devienne plus supportable et les résultats plus durables.

Candidature au poste de Conseiller

Déclaration d'intention de Stephen Tobias

28 mai 2023



Je suis heureux d'avoir l'occasion de me présenter une fois de plus au poste de membre du Conseil de l'organisation AITA/IATA.

Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, je suis originaire de Saint John, au Nouveau-Brunswick, au Canada. Ma pratique théâtrale a commencé par une formation professionnelle d'acteur dans un conservatoire, puis j'ai passé une partie de ma vingtaine à travailler en tant qu'acteur indépendant dans ma région du Canada. En 1990, j'ai quitté ma carrière professionnelle d'indépendant et je suis devenu membre fondateur de la Saint John Theatre Company (SJTC), dont j'ai été le directeur exécutif jusqu'à présent. Au cours de cette période, la SJTC est devenue le plus grand théâtre de notre province. La compagnie gère une série annuelle au Théâtre Impérial de 900 places, ainsi qu'une série de théâtre au Théâtre Studio BMO de 100 places (propriété de la SJTC). La compagnie gère

également le Fundy Fringe Festival et le Loyalist City Shakespeare. Le SJTC a une aile professionnelle, appelée Atlantic Repertory Company (ARC), qui a été lancée en 2019 pour améliorer la base de talents dans notre région tout en offrant des opportunités de développement pour les professionnels du théâtre émergents. En 2020, la compagnie a acheté un palais de justice historique vieux de 200 ans dans notre ville et nous sommes toujours en train de développer une nouvelle salle de 250 places pour permettre une plus grande croissance de la programmation.

Tout en gérant la croissance de notre organisation théâtrale, j'ai également mené une carrière d'entrepreneur dans les domaines de la vente au détail, de la restauration, de la construction et du développement immobilier résidentiel et commercial. Cette expérience s'est avérée utile pour le développement de notre compagnie théâtrale.

Mon premier contact avec l'AITA/IATA a eu lieu au début de l'année 2018, lorsque plusieurs membres du Conseil de l'IATA se sont rendus à Saint John pour évaluer la communauté en tant que site d'accueil potentiel pour l'assemblée générale et le festival de 2019. Cela m'a incité à me rendre à Lingen, en Allemagne, en août de la même année, pour assister à l'assemblée générale et au festival de la jeunesse. J'ai été extrêmement impressionné par l'organisation et je me suis engagé à faciliter les événements de 2019 à Saint John, au Nouveau-Brunswick. En décembre 2019, je me suis rendu à Anvers pour participer aux réunions du Conseil et rendre compte de nos progrès dans la coordination du festival et de l'assemblée générale à Saint John. J'ai été ravie que nous ayons pu accueillir l'Assemblée générale en même temps que six œuvres théâtrales incroyables de Belgique, d'Allemagne, de France, de République tchèque, du Portugal et de Hongrie.

J'ai eu l'honneur d'être élu au Conseil de l'IATA à l'été 2020, en pleine crise du COVID. Le mandat initial, en raison du processus électoral, n'était que de deux ans. J'ai regretté qu'en raison des perturbations continues au cours de cette période de deux ans, je n'ai pas eu autant de contacts directs avec l'équipe de l'IATA que je l'avais espéré.

Malgré cela, j'ai eu le plaisir de participer à toute une série de discussions sur la manière d'améliorer la marque IATA et d'examiner des idées sur la manière d'améliorer la situation financière de l'organisation. Je suis également fier que notre organisation à Saint John ait pu s'associer à l'équipe de l'IATA pour organiser un festival de théâtre numérique au début de l'année, avec des œuvres de Singapour, de la République tchèque, de la Hongrie, de l'Algérie, de la Catalogne et de l'Ukraine. J'ai également apprécié mon travail avec le comité d'organisation du festival de Debrecen.

J'ai appris à admirer l'équipe de l'AITA/IATA et je me réjouis de continuer à travailler avec elle pour aider à soutenir et à développer l'organisation de l'IATA. Je serais heureux d'avoir l'opportunité de continuer à travailler avec cette équipe pour un nouveau mandat.

Candidature au poste de Conseiller

Déclaration d'intention de Kelli McLoud-Schingen

12 mai 2023

Chers collègues de l'AITA/IATA,

Je suis très enthousiaste à l'idée de me présenter comme candidate au conseil de cette formidable organisation.

Je suis le directeur artistique fondateur de la World Stage Theatre Company à Tulsa, OK. Nous sommes une jeune compagnie, fondée en 2017 avec la mission de "donner aux acteurs et aux publics un accès au monde en racontant des histoires multiculturelles, inspirantes et transformationnelles pour connecter nos cœurs et nos esprits avec les gens, les lieux et les idées". Sous ma direction, notre conseil d'administration a obtenu les résultats suivants en seulement six ans :



- Nous avons été identifiés comme une nouvelle compagnie théâtrale exceptionnelle en 2019
- Nous avons reçu 9 prix d'excellence théâtrale de la région de Tulsa (TATE).
- Nous offrons une formation théâtrale gratuite à des étudiants issus de communautés mal desservies qui n'ont pas accès à une formation théâtrale.
- Nous avons ouvert un studio de théâtre en vitrine, avec boîte noire, pour des productions intimes de 60 places.

Notre compagnie s'appelle World Stage, non seulement en raison de la citation de Shakespeare "All the World's A Stage...", mais aussi parce que nous nous engageons à promouvoir l'engagement interculturel par le biais de partenariats internationaux. En 2018, nous avons emmené une petite troupe aux Pays-Bas et avons joué à Amsterdam, Delft et La Haye. Nous avons enseigné le théâtre à des écoliers et présenté une conférence sur les intelligences multiples. En 2018, nous avons également amené une production du Chili à Tulsa et, en 2019, le metteur en scène de notre production chilienne est venu à Tulsa pour diriger sa première production en langue anglaise. En 2020, nous devions nous rendre en Irlande, mais une petite chose appelée Covid nous en a empêchés. En septembre 2023, nous prévoyons d'accueillir une compagnie théâtrale du Royaume-Uni. Comme vous pouvez le constater, nous nous engageons en faveur du théâtre mondial et des relations et de la compréhension interculturelles qui résultent de ces partenariats. J'ai eu l'occasion de travailler dans 17 pays différents sur 4 continents, ce qui m'a permis de prendre le pouls de l'impact des arts sur la culture et le changement culturel.

J'offre humblement l'expertise suivante à l'organisation :

- plus de 30 ans d'expertise en matière de diversité et de communication interculturelle
- Plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de la représentation et de la mise en scène théâtrales.
- Plus de 20 ans d'expérience en matière de direction d'organisations nationales et internationales
- Curiosité et appréciation culturelles

J'espère que vous pouvez constater que je ne suis pas seulement intéressée par l'engagement international par le biais du théâtre, mais que je suis convaincue que les arts ont la capacité de changer le monde. Ce serait un honneur de servir l'AITA/IATA. J'espère que vous prendrez en considération ma candidature pour cette formidable opportunité.

Sincèrement

Kelli McLoud-Schingen



Directeur artistique
World Stage Theatre Company

Candidature au poste de Conseiller Déclaration d'intention de Heidi Troi

Cher Conseil, chers membres et chers associés,

Je vous remercie de me donner l'occasion d'annoncer ma candidature à un poste au sein du Conseil d'AITA et de me présenter.

En tant que cofondatrice du Theaterpädagogisches Zentrum (TPZ) Brixen, mon travail a toujours été centré sur le théâtre pour les enfants et les jeunes, mais bien sûr le théâtre amateur avec les adultes et les personnes âgées me préoccupe également beaucoup. Je suis moi-même activement impliquée dans le travail théâtral et je fais du théâtre avec des personnes



de tous âges, parfois sur scène, parfois dans le seul but de développer leur personnalité. Ce n'est pas seulement dans le cadre de ce travail que j'ai pu observer les changements survenus dans notre société au cours des dernières années. Mais j'ai aussi pu constater les effets positifs du théâtre, sa capacité à redonner confiance aux enfants et aux jeunes, et je suis convaincue que notre travail est plus important que jamais et qu'il faut le faire savoir.

Les échanges internationaux ont toujours été importants pour le TPZ Brixen et le resteront. À mes yeux, les festivals et les ateliers internationaux sont une contribution importante à l'éducation à la paix, au développement de la tolérance et à l'examen critique des préjugés. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous organisons des festivals de théâtre pour enfants (Festival international de théâtre pour enfants HOLLAWIND) et pour jeunes (Rencontre internationale de théâtre pour jeunes SAPPERLOT) à Bressanone/Brixen, et nous prévoyons également des festivals de théâtre pour adultes à intervalles irréguliers. À l'automne, nous organisons toujours une conférence sur les différentes applications de l'éducation théâtrale et nous sommes également très intéressés par la création de réseaux avec des personnes du monde entier.

Au sein du Conseil de l'AITA, j'aimerais apporter mon expérience, mes compétences et ma créativité et travailler avec les autres membres pour développer des initiatives, des programmes et des politiques innovants qui soutiennent et renforcent nos cultures théâtrales diverses et dynamiques dans le monde entier.

Je pense que siéger au Conseil de l'AITA n'est pas seulement une excellente occasion de contribuer à une cause qui me tient à cœur, mais aussi une chance d'apprendre, de grandir et d'entrer en contact avec d'autres professionnels et organisations du théâtre dans le monde entier. Je me réjouis des opportunités et des défis à venir et je suis convaincue qu'ensemble, nous pouvons avoir un impact positif sur le monde grâce au théâtre.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs,

Heidi Troi

CEC - Rapport de la CEC août 2021 - juin 2023



Rapport de la CEC - 21 août - juin 2023

Darina Startseva, Allemagne - Membre du Bureau/Président de la CEC

Jan Pirnat, Slovénie - Membre du Bureau/Président de la CEC

Joke Quaghebeur, Belgique - Membre du Bureau/Président de la CEC

Stephan Schnell, Allemagne - Membre du Conseil d'administration/Président de la CEC

Au cours de cette période, la CEC a organisé les événements suivants :

- ***Election du nouveau Bureau lors de l'AG de Monaco le 20 août 2021***
- ***Atelier pendant Spots op West (Flandres) - 9 juillet 2022 (15 participants)***

Sujets abordés

1. Quel devrait être le statut de la CEC ? Qui peut être membre ? Comment ouvrir le réseau ?
2. Que peut faire un réseau international comme la CEC pour le travail théâtral international en temps de guerre, de pandémie, de changement climatique ?
3. Qu'attendez-vous d'un réseau international (CEC) ?

- ***AG à South Tirol (Italie) le 18 novembre 2022***

Le conseil d'administration a présenté une nouvelle vision qui a été confirmée à l'unanimité :

1. Nous ne voyons plus la KEK comme une société fermée de Centres nationaux, mais comme un réseau ouvert. La KEK devrait être un réseau avec un minimum de règles formelles.
2. Les membres : En plus des membres existants (Centres nationaux), des associations, des initiatives ou des individus peuvent également devenir membres de la CEC.
3. Nouveaux membres : L'adhésion n'est pas liée à une cotisation financière. Cependant, les membres doivent payer un droit d'accès à certains événements (si l'organisateur le décide).
4. Pour 2023 / 24, le financement précédent doit être investi dans une activité.
5. Pour 2023 / 24, il devrait s'agir d'activités théâtrales concrètes (ateliers ou festivals).
6. Le réseau est basé sur la communication (sharing is caring) et non sur la hiérarchie.
7. De même, les activités doivent être facilement accessibles.
8. A l'avenir, la CEC pourrait se donner un thème annuel qui relie les activités entre elles.

Deux ateliers ont été organisés : Thèmes annuels et projets 23/24 et Engagement et recrutement.

- **Réunion zoom de la nouvelle année le 5 janvier 2023**

Comment rejoindre le nouveau réseau

1. Vous pouvez partager vos coordonnées [ICI](#).
2. Le lieu central pour partager et obtenir des informations sur les différents projets internationaux ouverts à la CEC est le padlet de la CEC [ICI](#):
3. Il existe un groupe CEC-Facebook [ICI](#)

Réunion Zoom le 9 mars 2023

Sujets : Projet (cf. padlet) et communication. Annonce de la réunion réseau de la CEC le 23 juin 2023 pendant le festival AITA/IATA à Debrecen. Annonce de la réunion réseau de la CEC le 23 juin 2023 pendant le festival AITA/IATA à Debrecen.

NEATA – Rapport de l'Alliance nord-européenne du théâtre amateur 2022 - 2023



Organe de coopération pour les pays nordiques, baltes et voisins, la NEATA a été fondée le 8 août 1998 à Harstad, en Norvège.

L'année écoulée a été marquée par le retour de plusieurs activités dans la région NEATA. Après une période marquée par des annulations et des difficultés de financement, le réseau a réussi à organiser un certain nombre d'événements et envisage à nouveau l'avenir avec optimisme.

Le mois d'août 2022 a commencé par l'organisation réussie d'un camp à Stockholm (Suède) par le réseau de jeunes de la région "NEATA YOUTH". Ce camp a marqué le début d'un processus de renouvellement au sein du groupe de jeunes, avec plusieurs nouveaux représentants et un nouveau porte-parole pour diriger le travail de réorganisation du réseau. Peu après, l'Amatörteaterns Riksförbund (ATR) a organisé un festival NEATA de pièces courtes dans la ville d'Örebro, accueillant plusieurs spectacles des pays nordiques et baltes pendant un week-end.

L'année a également été marquée par le lancement du "PROJET DE RÉSEAU NEATA".

Ce projet invite les représentants des pays participants à réinventer et à discuter des possibilités futures d'un réseau de théâtre amateur dans la région par le biais d'une série d'ateliers. Des réunions ont été organisées à Helsinki (Finlande) et à

Vilnius (Lituanie) avant que le projet ne s'achève par une dernière réunion cet automne à Reykjavik (Islande).



Pour la célébration annuelle de la Journée mondiale du théâtre, le réseau a produit des vidéos de bienvenue qui ont été diffusées sur les médias sociaux et les pages d'accueil locales. Les vidéos sont composées d'amateurs de théâtre des pays participants qui partagent leurs pensées et leurs rêves sur le théâtre amateur. Les vidéos sont toujours disponibles sur la page d'accueil de NEATA.

En mai 2023, " NEATA YOUTH " a réussi à créer un nouvel événement en s'associant au festival danois de théâtre pour la jeunesse Scenoskop. Des représentants des 9 pays NEATA se sont rendus dans la ville d'Odense (Danemark) pour travailler ensemble dans un atelier de théâtre et partager leur processus dans le cadre du programme du festival.

Pour l'avenir, NEATA se concentre sur la création de possibilités d'activités impliquant moins de pays, afin d'assurer un flux régulier d'activités et d'événements dans le réseau entre les grands festivals. En 2024, il est actuellement prévu d'organiser un festival pour enfants en Finlande par le centre finlandais AITA/IATA, ainsi que le prochain festival NEATA à Lillehammer (Norvège), où Norsk

Amatørteaterforbund (NATF) se prépare à accueillir à la fois les adultes et le réseau des jeunes.

Si vous souhaitez suivre NEATA, vous pouvez suivre les canaux listés ci-dessous et vous inscrire à la lettre d'information.

Comité directeur de NEATA :

Présidente, Sofia Wegelius (F.S.U. - Finlande), Vice-présidente, Noomi Reinert (M.A.F. - Iles Féroé), Secrétaire général, Jacob Galtung-Melchior (DATS - Danemark).

Page d'accueil : www.neata.eu - Facebook : www.facebook.com/neatatheatre - S'abonner à la newsletter : [Cliquez ici !](#)

AITA/IATA asbl Finance 2022-2023

Aux délégués à l'Assemblée générale 24 juin 2023

Les états financiers suivent :

- AITA/IATA asbl Revenus et dépenses 1er Avril 2022 - 31 mars 2023
- L'état de l'équilibre au 31 Mars 2023
- Le rapport des commissaires aux comptes du 1er avril 2022 au 31 mars 2023
- Proposition de révision par le Conseil du budget de l'AITA/IATA asbl 1er avril 2023 - 31 mars 2024

Au nom du conseil de l'AITA/IATA asbl, je sou mets les comptes à votre approbation.

16 Juin 2023

Aled Rhys-Jones

Président

AITA/IATA asbl Revenus et dépenses

1er Avril 2022 - 31 mars 2023

View options		
Balance: Type	Balance / Profit & Loss	Show Both
Financial year	2022	Level Extensive
Compare with		Period After entry <input type="checkbox"/>
		2022
		Closing balance (Debit) Closing balance (Credit)
BALANCE SHEET		
Assets		
Current assets		
Deferred charges and accrued income (Asset)		
490000 - Accruals Deferred charges - Invoices to send out	3.300,00	
Total: Deferred charges and accrued income (Asset)	3.300,00	
Cash at bank and in hand		
550000 - Belfius Current Account	14.680,10	
550001 - Belfius Savings Account	65.430,82	
Total: Cash at bank and in hand	80.110,92	
Total: Current assets	83.410,92	
Total: Assets	83.410,92	
Liabilities		
Social fund		
Associate funds		
Starting capital		
100000 - Association Funds		1,00
Total: Starting capital		1,00
Total: Associate funds		1,00
Allocated funds		
131011 - Fund for Children and Youth		6.593,00
131012 - Strategic Development Fund		7.823,00
Total: Allocated funds		14.416,00
Accumulated profits / Lost		
140000 - Profits carried forward		51.739,00
Total: Accumulated profits / Lost		51.739,00
Total: Social fund		66.156,00
Provisions		
Provisions for liabilities and charges		
Other liabilities and charges		
161500 - Provision for Legal Fees		1.391,50
Total: Other liabilities and charges		1.391,50
Total: Provisions for liabilities and charges		1.391,50
Total: Provisions		1.391,50
Debts		
Deferred charges and accrued income (Liabilities)		
493100 - Accruals pre paid income - Invoices to receive		15.113,04
493110 - CEC Fees		350,00
Total: Deferred charges and accrued income (Liabilities)		15.463,04
Total: Debts		15.463,04
Total: Liabilities		83.010,54
Result		
Result selected periods: 1 - 12		400,38
Total: Result		400,38
Total: Balance sheet	83.410,92	83.410,92

L'état de l'équilibre au 31 Mars 2023

	2022	
	Closing balance (Debit)	Closing balance (Credit)
PROFIT AND LOSS STATEMENT		
Operation Profit and costs		
Operating income (code 70/74)		
Membership, donations, legacies and subsidies		
730010 - Membership Fees National Centres		11.375,00
730020 - Membership Fees Associate Members Groups		4.979,43
730030 - Membership Fees Associate Members Individuals		1.161,21
732010 - General Grants		2.300,00
Total: Membership, donations, legacies and subsidies		19.815,64
Other operating income		
740500 - Other Extraordinary Income		999,33
743000 - Miscellaneous operating income		1.222,81
Total: Other operating income		2.222,14
Total: Operating income (code 70/74)		22.037,78
Operating charges		
Services and other goods		
610900 - Subcontracting	12.000,00	
611011 - Office Expenses	57,42	
611015 - Telephone	709,47	
611016 - Internet & Web	2.484,31	
615000 - Registration Belgium	384,20	
615002 - Congresses, Forum, AGM	2.200,00	
615006 - Legal Fees	1.391,50	
616002 - Travel expenses and grants paid	1.210,16	
Total: Services and other goods	20.437,06	
Other operating charges		
644000 - Miscellaneous operating charges	472,95	
Total: Other operating charges	472,95	
Total: Operating charges	20.910,01	
Total: Operation Profit and costs		1.127,77
Financial revenues and costs		
Financial charges		
Other financial charges		
651002 - Bank fees	75,00	
657000 - Other financial charges	269,15	
Total: Other financial charges	344,15	
Total: Financial charges	344,15	
Total: Financial revenues and costs	344,15	
Extraordinary revenues and costs		
Extraordinary income		
Adjust./ provisions for extraordinary liabilities and charges		
762100 - Write-back Provisions		1.257,00
Total: Adjust./ provisions for extraordinary liabilities and charges		1.257,00
Total: Extraordinary income		1.257,00
Extraordinary charges		
Other extraordinary charges		
664000 - Other extraordinary charges	1.640,24	
Total: Other extraordinary charges	1.640,24	
Total: Extraordinary charges	1.640,24	
Total: Extraordinary revenues and costs	383,24	
Result	400,38	
Total: Profit and loss statement	1.127,77	1.127,77

Rapport des Commissaires aux comptes 1 avril 2022 - 31 mars 2023

AITA/IATA Account Control Certificate

Bookyear 01/04/2022 – 31/03/2023

Ghent/Västerås, 14 June 2023

Dirk De Corte/Mats Wenlöf

We have examined the financial statements of AITA/IATA asbl for the book year 1 April 2022 - 31 March 2023 which comprises the Profit and Loss Account, The Balance Sheet and related notes together with supporting accounting reports and copies of Bank Statements. We have also been supplied with copies of all Council Meeting Minutes which outline decisions taken in regard to financial transactions during the book year 1 April 2022 - 31 March 2023.

We have obtained all the information and explanations that we considered necessary to carry out our role as Account Controller and can confirm that proper books of account have been kept by AITA/IATA asbl, the financial statements are in agreement with the books of accounts, and that those financial statements are compliant with Belgian Accounting Practices for Not for Profit Organisations (*verenigingen zonder winstoogmerk-associations sans but lucratif*).

However, the association has been unable to provide us with a statement regarding the PayPal account. So we have not been in a position to check the balance of this account. Therefore we have instructed the association to write off 1.640,24 EUR which was supposedly on the account. In the books, the PayPal account is set on 0 EUR. This item now appears as an extraordinary expense in the 2022-2023 books.

Signatures



Dirk De Corte



Mats Wenlöf

Proposition de révision par le Conseil du budget de l'AITA/IATA asbl 1er avril 2023 - 31 mars 2024

REVENUS	
Centres nationaux et territoires autonomes	€ 12,500.00
Membres associés	€ 6,500.00
SOMME Frais d'adhésion	€ 19,000.00
Intérêts bancaires	€ -
Gains de change réalisés sur les devises	€ -
Membres associés	€ -
SOMME Frais d'adhésion	€ 1,000.00
Intérêts bancaires	€ 2,000.00
TOTAL GENERAL des RECETTES :	€ 3,000.00
	€ 22,000.00
DÉPENSES	
Sous-contrat Secretariat	€ 13,200.00
TOTAL Personnel	€ 13,200.00
Frais de bureau divers	€ -
Adresse postale (MAI)	€ 300.00
Frais de port et de fret	€ 200.00
Téléphone	€ 700.00
Internet & Web & Conférence Tech	€ 2,500.00
Les archives	€ -
TOTAL Frais de bureau	€ 3,700.00
Immatriculation Belgique	€ 500.00
Audit	€ -
Forum/congrès	€ -
Autres organisations (UNESCO et FAIB)	€ 600.00
Autres dépenses	€ 250.00
TOTAL des Frais de fonctionnement	€ 1,350.00
Frais de réunion	€ 1,200.00
Frais de voyage et bourses	€ 2,000.00
Conférence en ligne CYT	€ -
Représentation	€ -
SOMME Frais de fonctionnement	€ 3,200.00
Frais bancaires	€ 350.00
Pertes de change réalisées sur les devises	€ 200.00
TOTAL des Frais financiers	€ 550.00
Amortissements	€ -
TOTAL des Amortissements	€ -
Radiation potentielle des fonds PayPal	€ 1,250.00
SOMME Dépenses extraordinaires	€ 1,250.00
TOTAL des dépenses	€ 23,250.00
Recettes moins dépenses	€ (1,250.00)